



Ateliers de capitalisation et de partage d'expériences

sur la mise en œuvre de projets transfrontaliers
sur la GIRE sur le bassin du fleuve Sénégal

4 ET 5 FÉVRIER 2026
HÔTEL SOGUI, OUROSSOGUI (SÉNÉGAL)

Crédits photos : Grdr, ADOS et Le Partenariat

Auteur/éditeur : Grdr (www.grdr.org)

Mois année : Juillet 2026

Conception graphique : Andrea Olivares Yurín

Imprimeur : La Rochette, Dakar

©Grdr, 2026. Tous droits réservés. Licence Octroyée à l'Agence de l'eau Adour-Garonne, à l'ambassade de France au Sénégal et à l'AFD. Ce document est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale. Pas de Modification 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0). Tous les droits sont réservés au Grdr, à l'Agence Française de Développement et à l'agence de l'eau Adour Garonne. Toute utilisation en dehors du cadre de cette licence requiert une autorisation écrite préalable.

RAPPORT DE
SYNTHÈSE

Ateliers

de **capitalisation** et de
partage d'expériences

sur la mise en œuvre de projets transfrontaliers
sur la GIRE sur le bassin du fleuve Sénégal

4 ET 5 FÉVRIER 2026
HÔTEL SOGUI, OUROSSOGUI (SÉNÉGAL)



AVERTISSEMENT

Le contenu du présent document relève de la seule responsabilité du Grdr et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, ni celles de l'ambassade de France au Sénégal et de l'AFD.

Les données, désignations ou frontières utilisées dans les cartes ne sont pas garanties sans erreur et n'impliquent en aucun cas la responsabilité ni l'approbation du Grdr ou des parties prenantes mentionnées dans ce document.

Sommaire

1.

Contexte & objectifs de la capitalisation 8

1.1

Les enjeux de la GIRE et des approches transfrontalières dans le BFS 9

1.2

Les projets MAVIL, PAGIE et REVIS, des exemples de projets transfrontaliers intégrant la GIRE sur le BFS 10

2.

La démarche de capitalisation 12

3.

Les ateliers de capitalisation 15

4.

Présentation des projets transfrontaliers 25

4.1

Présentation du projet MAVIL / PAGIE 26

4.2

Présentation du projet REVIS / PAQUEA 29

4.3

Incubation de projets pour le renforcement de la gouvernance locale de l'eau à Ronkh – Jedrel Mouhguen 31

5.

Enseignements et bonnes pratiques

34

5.1

35

Susciter, concevoir et financer un projet GIRE transfrontalier sur le bassin du fleuve Sénégal

5.1.1 Les réseaux, acteurs et dynamiques locales favorisant l'émergence de projets transfrontaliers

5.1.2 Des motivations et enjeux communs

5.1.3 Maîtrise d'ouvrage et dynamiques d'acteurs

5.1.4 Les principales étapes

5.1.5 L'accès aux financements

5.2

49

Animer, piloter et pérenniser un dispositif de gouvernance transfrontalier autour de la GIRE, multi acteurs articuler avec le niveau macro

5.2.1 Installation d'un cadre de concertation transfrontalier multi acteurs

5.2.2 Une articulation entre le local et le niveau macro

5.2.3 Identifier les thématiques transfrontalières et assurer la mobilisation des acteurs

5.2.4 Le renforcement de capacités et la vulgarisation des orientations du SDAGE de l'OMV

5.2.5 Préparer la stratégie de sortie

5.3

57

Mettre en œuvre des initiatives pour l'amélioration des services EHA, protection et gestion de la ressource en eau mis en œuvre conjointement par les acteurs des deux territoires

5.3.1 Proposer des solutions innovantes adaptées aux contextes locaux, contribuant à l'atténuation des effets des CC

5.3.2 Assurer un transfert de compétences de part et d'autre des territoires et renforcer les compétences techniques des services communaux

5.3.3 Le reboisement pour freiner l'érosion des berges, une activité à base communautaire transfrontalière

5.3.4 Les activités de sensibilisation EHA en milieu scolaire

6.

Lecons apprises & recommandations

68

7.

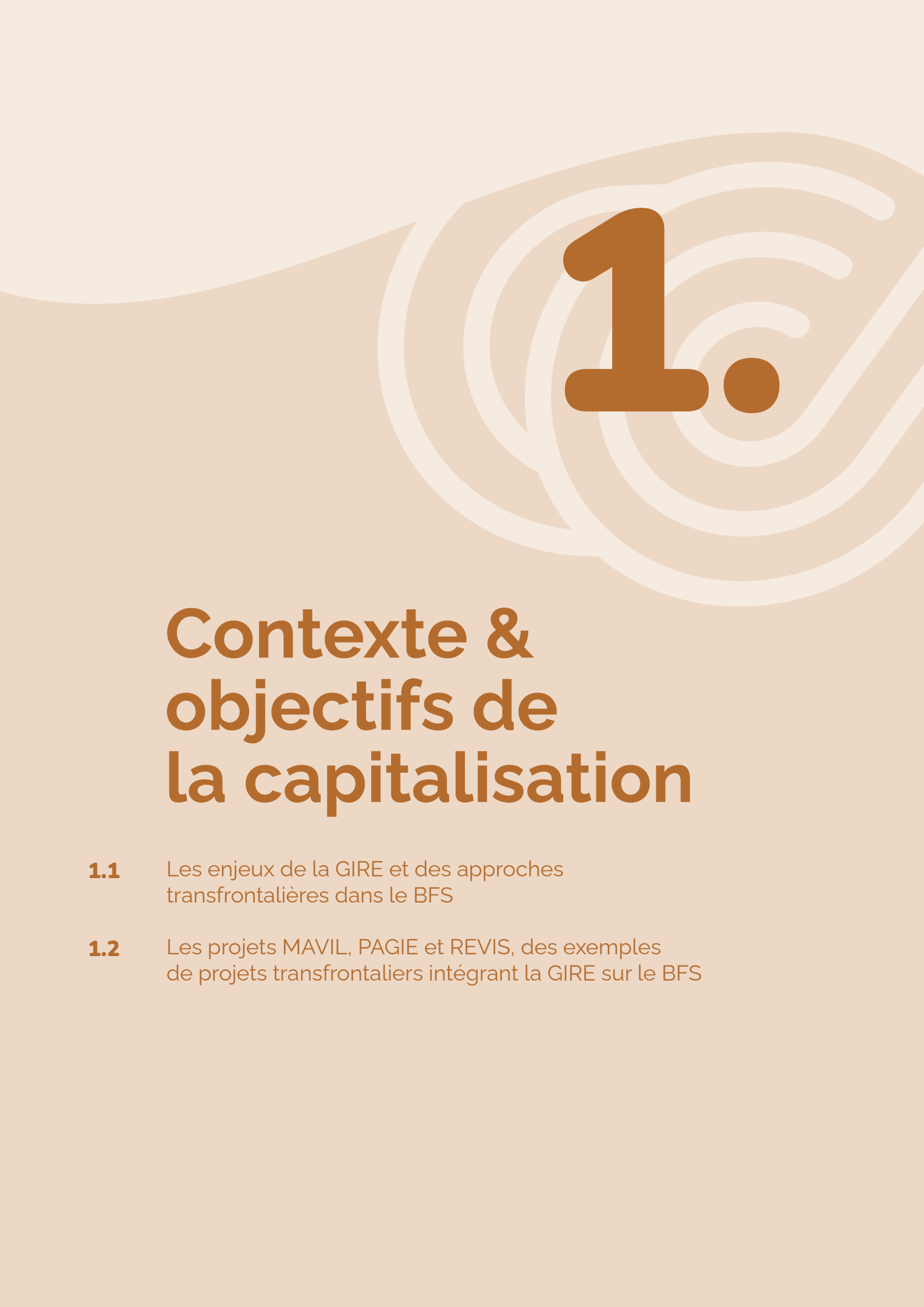
Modalités de diffusion des resultats

71

8.

Conclusion

73



1.

Contexte & objectifs de la capitalisation

- 1.1** Les enjeux de la GIRE et des approches transfrontalières dans le BFS
- 1.2** Les projets MAVIL, PAGIE et REVIS, des exemples de projets transfrontaliers intégrant la GIRE sur le BFS

1.1

Les enjeux de la GIRE et des approches transfrontalières dans le BFS

À cheval sur 4 pays, le Sénégal, la Mauritanie, le Mali et la Guinée le bassin versant du Fleuve Sénégal regroupe en 2025 une population de plus de 9,7 millions d'individus.

L'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS), créée en 1972 par les États riverains du Fleuve Sénégal est soucieuse de relever les enjeux de développement, de l'autosuffisance alimentaire par l'usage du fleuve, la sécurisation des moyens d'existence, la réduction de la vulnérabilité par rapport aux aléas comme les changements climatiques mais également à la préservation des écosystèmes.

Le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) de l'OMVS vise à améliorer la coopération et le dialogue entre les intervenants, à définir les stratégies pour atteindre des pratiques de gestion durable, et à assurer la cohérence des activités de réglementation mises en œuvre par les états membres. Les grandes caractéristiques de la gestion de la ressource en eau dans le bassin versant du fleuve Sénégal à l'horizon 2050 sont identifiées dans les nouvelles orientations du SDAGE élaboré en 2023 et dénommé SDAGE 2050.

Les défis du Bassin du Fleuve Sénégal (BFS), notamment environnementaux, sont des enjeux transfrontaliers. Ils dépassent les échelles territoriales des collectivités locales et doivent être appréhendés à des échelles transfrontalières.

Les enjeux de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) s'appliquent à différentes échelles territoriales et notamment à l'échelle des collectivités locales. Au Sénégal pour la mise en œuvre de la GIRE le territoire est découpé en 5 unités de gestion et de planification (UGP) et 28 sous-unités (SGUP). Les collectivités doivent élaborer un Plan Local GIRE (PLGIRE), déclinaison locale du SDAGE et du Plan de Gestion des Eaux (PGE) et installer un Comité Communal de l'Eau (CCE).

Les collectivités territoriales, actrices clés du développement local, doivent être impliquées et soutenir le processus de concertation pour une bonne gestion de la ressource. Ceci permet une bonne gouvernance à tous les niveaux, une meilleure gestion de la ressource et donc des conflits d'usages mais bien sûr également de lutter plus efficacement contre les changements climatiques.

Les contextes varient d'un pays à l'autre sur le bassin du fleuve Sénégal, les cadres juridiques sont différents et les collectivités territoriales n'ont pas toutes les mêmes compétences transférées. En Mauritanie le territoire est organisé en régions et en communes, au Sénégal on retrouve les départements, les communes et les villes (grandes agglomérations).

Au Sénégal, les collectivités territoriales sont des acteurs clés de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). Leurs compétences, renforcées par la décentralisation, incluent la gestion de l'eau potable, l'assainissement (autonome/collectif), la planification locale (PCD) et la protection de l'environnement.

Il s'agit donc en priorité, à l'échelle des collectivités territoriales d'assurer :

>> Une meilleure connaissance des orientations du SDAGE à l'échelle des territoires par les collectivités locales et par les différentes catégories d'usagers.



>> D'assurer une adaptation et une intégration des orientations du SDAGE dans les outils de planification et de développement local des collectivités locales dans les secteurs concernés et notamment les Plans Locaux GIRE (PLGIRE), Plans de Développement Locaux (PDL ou PDC) et les plans sectoriels (Plans Directeurs d'Assainissement locaux).

>> La mise en œuvre d'approches concertées transfrontalières par les collectivités locales sénégalaises et mauritaniennes pour la GIRE

dans la mesure où, de nombreux enjeux de la GIRE dépassent la seule échelle des collectivités locales, et doivent être appréhendés à des échelles transfrontalières.

>> La réalisation de projets pilotes à l'échelle des territoires en faveur de l'amélioration des conditions d'accès à l'eau, à l'assainissement et la protection des ressources naturelles s'inscrivant ainsi dans une stratégie de gestion intégrée des ressources en eau.

1.2 Les projets MAVIL, PAGIE et REVIS, des exemples de projets transfrontaliers intégrant la GIRE sur le BFS.

C'est en octobre 2021 à Bakel, que s'est constituée l'Initiative Fleuve Sénégal (IFS) autour de l'engagement de six associations de solidarité internationale françaises intervenant dans le bassin du fleuve Sénégal (**Ados, AVSF, GERES, Grdr, Gret et Le Partenariat**).

Ces six (6) organisations partagent :

- **Un ancrage durable dans la vallée du fleuve** depuis plus de 30 ans ;
- **Un dense réseau d'acteurs locaux** avec qui elles collaborent ;
- **Des approches prenant en compte les spécificités des contextes d'intervention.**

Avec le soutien de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, quatre (4) ateliers de concertation ont été organisés sur le bassin du fleuve Sénégal. En 2021 avec la validation de la déclaration de Bakel, à Rosso Mauritanie en janvier 2023, Saint-Louis du Sénégal en novembre 2023, et en Guinée en novembre 2024. Ces ateliers permettent aux acteurs locaux de se rencontrer, partager des expériences, identifier les enjeux et les actions de plaidoyer à mener sur le bassin du fleuve Sénégal. Très tôt la problématique de la mise en œuvre de projets développant des approches GIRE à l'échelle transfrontalière, et portée par les collectivités locales riveraines du bassin a été mise en avant et identifiée comme priorité d'actions.

Dans cette perspectives les ONG Grdr et Le Partenariat, présentes depuis de nombreuses années sur le BFS ont souhaité développer des projets répondant à ces problématiques à travers les projets MAVIL, le PAGIE ou encore dans le cadre du programme REVIS.

>> **Le programme Maîtrise et Adaptation des Villes Intermédiaires du Sahel (MAVIL).** Démarré en 2021, le GRDR implémente en partenariat avec 7 collectivités locale sénégalaises et mauritaniennes cet ambitieux programme de recherche-action visant l'accompagnement progressif et maîtrisé de la transition urbaine.

Cette initiative vise à offrir à ses organisations membres un cadre structurant d'échange et d'intervention, avec pour perspectives de favoriser la mutualisation des actions, la capitalisation des expériences et le dialogue entre les ONG. L'objectif est d'améliorer la concertation et la coopération avec les acteurs locaux, collectivités territoriales, OMVS, ARD, associations d'élus, services techniques, acteurs de la société civile et opérateurs économiques. Ces organisations comptent, à cet effet, depuis plus d'une décennie, plus de 140 projets développés sur les 4 pays riverains du fleuve Sénégal (Sénégal, Mauritanie, Mali, Guinée) avec plus de 224 partenaires locaux et 422 communes



Il s'agit, d'une part, d'appuyer les acteurs du développement urbain dans la maîtrise des enjeux de leurs territoires et en particulier ceux liés à la croissance urbaine et à l'adaptation aux changements climatiques. Le programme s'appuie sur une Convention-programme porté sur période de dix ans (2020 – 2030) selon un cycle triennal (3x3 ans), et cofinancé par l'Agence Française de Développement (AFD). Le programme MAVIL constitue un programme « socle » sur lequel viennent s'arrimer différents projets sectoriels.

>> **Le Projet d'Appui à la Gouvernance Intercommunale de l'Eau sur les deux rives du Bassin du Fleuve Sénégal (PAGIE – BFS)**, co-piloté par Le Partenariat et le Grdr durant sa première phase (2022 - 2024) et dont la deuxième phase (2024 - 2026), essentiellement coordonnée par le Grdr, a officiellement démarré en novembre 2024. Intégré à la dynamique d'ensemble que constitue MAVIL et financé depuis son lancement en mars 2022 par les Agences de l'Eau française, le PAGIE est né de la volonté conjointe des communes de Bakel (Sénégal), Gouraye et Selibaby (Mauritanie), de développer des synergies entre acteurs du bassin et ainsi mener des actions concrètes en faveur de l'accès à l'eau potable, l'assainissement liquide, la gestion des déchets et la préservation et la protection du fleuve Sénégal et de son écosystème.

>> Depuis 2019, l'ONG Le Partenariat met en œuvre **le projet REVIS (Renforcement des Villes Intermédiaires pour des Services publics de qualité)** exécuté dans un premier temps au sein de la commune de Rosso, dans le département de Dagana, région Saint-Louis au Sénégal, avant de s'étendre à la suite de l'acquisition d'un co-financement des agences de l'eau en 2023, dans la commune voisine de Rosso, en Mauritanie. Cette approche a permis de proposer une composante transfrontalière centrée sur la GIRE et l'accès aux services essentiels (eau, assainissement et gestion des déchets) entre la Mauritanie et le Sénégal.

Toutes ces initiatives constituent des réponses concrètes aux enjeux de la mise en œuvre de

projets centrées autour de la GIRE et s'appuyant sur des approches transfrontalières.

D'autres initiatives notamment portées par le **PRDC – VFS (Projet de Résilience et de Développement Communautaire de la Vallée du Fleuve Sénégal)** mis en œuvre par l'État du Sénégal s'inscrivent dans cette même thématique.

Ces initiatives visent à répondre aux besoins de base des populations, elles s'inscrivent dans des approches permettant la préservation des ressources naturelles et une gestion durable des ressources en eau face aux enjeux des changements climatiques sur ces territoires. Elles permettent le renforcement des liens entre les communautés de part et d'autre des rives du fleuve, s'inscrivant ainsi dans un contexte de paix et de promotion d'une citoyenneté engagée.

Qu'elles soient portées par des programmes nationaux ou par des organisations internationales de nombreux obstacles sont rencontrés par les acteurs en charge de la mise en œuvre de ces projets, mettant parfois à mal leur mise en œuvre de manière efficace et durable.

Projets innovants, s'appuyant sur des méthodologies peu documentées il est nécessaire de capitaliser ces expériences de terrain afin de :

- >> Croiser les expériences entre acteurs et territoires du BFS afin d'en identifier les freins et par la même de dégager les perspectives de mutualisation de pratiques / méthodes ;
- >> Identifier les bonnes pratiques à valoriser ;
- >> Collecter de la donnée qui servira à alimenter la démarche de capitalisation, afin d'élaborer un document synthétique et pratique sur la mise en œuvre de projet transfrontalier sur la GIRE destinée aux CT du BFS ;
- >> Inciter d'autres collectivités territoriales / partenaires à s'engager dans ce type d'initiatives ;
- >> Générer des changements, influencer des pratiques.

Pour cela les ONG Grdr, Le Partenariat et ADOS ont organisé des ateliers de capitalisation des initiatives GIRE s'appuyant sur des démarches transfrontalières sur le BFS en s'appuyant notamment sur les derniers projets mis en œuvre à savoir, MAVIL, PAGIE et REVIS.

La capitalisation est un processus systémique et continu, les ateliers de capitalisation organisés avec le soutien de l'Agence Adour Garonne s'inscrivent donc dans un processus plus large de capitalisation mené par le Grdr et Le Partenariat au cours des différentes phases d'exécution du projet.



2.

La démarche de capitalisation

La capitalisation d'expérience est avant tout une action de structuration de la connaissance. Elle s'appuie sur le vécu du projet, des savoir-faire développés et des comportements à gérer il s'agit de raconter une histoire, s'appuyer sur le vécu des acteurs.

La phase préparatoire a permis :

- >> D'identifier et de positionner la place des ateliers dans le processus de capitalisation mené par les organisations porteuses, et comment ils alimentent le processus ;
- >> D'identifier ce qui devait être capitalisé, le public cible ainsi que les sources ;
- >> De collecter et assurer la revue documentaire ;
- >> D'identifier la méthodologie des ateliers, les résultats attendus, le déroulé ;
- >> D'identifier les acteurs du projet au centre de la production des données et de la collecte d'information, ainsi que les outils de collecte de l'information.

Le comité de capitalisation :

La phase préparatoire s'est appuyée sur un comité de capitalisation composé :

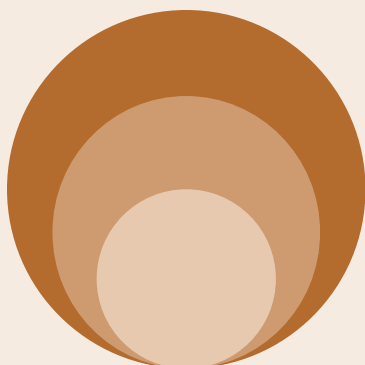
- >> De représentant des équipes projets ;
- >> D'acteurs clefs du projet (élus, acteurs de la société civile, services techniques).

Le comité de capitalisation avait pour mission de :

- >> Fournir la documentation des projets ;
- >> Affiner les questions clés pour l'atelier trans-frontalier ;
- >> Valider le déroulé méthodologique et les outils d'animation et de collecte des données ;
- >> Confirmer la typologie des acteurs, le respect des approches basée sur le genre ;
- >> Valider la méthodologie d'animation et collecte des informations (canevas des fiches de capitalisation, TDR des ateliers d'écritures).



LES ACTEURS / CONTRIBUTEURS DE LA CAPITALISATION



- Équipes projets MAVIL / PAGIE – REVIS / PAQUEA- ADOS, PsEau, élu.e, Services techniques municipaux
- Services techniques impliqués dans les projets. Les organisations de jeunes et les groupements de femmes de la société civile. Les partenaires OMVS, RMBFS, PRDC, PUMA, ONG membres de l'IFS
- Élus des collectivités territoriales du BFS Agences de l'eau, Ambassade de France

DESTINATAIRES DU PROJET DE CAPITALISATION



- ONG Partenaires de l'Initiative Fleuve Sénégal (IFS)
- ONG Membres de l'Initiative Fleuve Sénégal (IFS) OMVS, AEAG, PsEau
- Élus des collectivités du bassin du fleuve Sénégal Programmes nationaux Partenaires au développement

LES DOMAINES DE CAPITALISATION

Les thématiques des ateliers identifiées par le commanditaire sont les suivantes :

- >> Quels sont les principaux obstacles juridiques, financiers et opérationnels à la mise en œuvre des projets GIRE transfrontalier ?
- >> Quelles pistes ou alternatives envisager pour garantir la viabilité et la pérennité de ces projets ?
- >> Quels leviers actionnés pour impulser, renforcer et structurer des dynamiques transfrontalières autour de la GIRE ?



3.

Les ateliers de capitalisation

LIEU ET DURÉE

Les ateliers de capitalisation se sont déroulés les **4 et 5 février 2026** à l'hôtel **Sogui** de la commune de Ourosogui département de Matam.

Point important c'est le nombre de femmes qui reste très limitée avec 12 représentantes ce qui démontre une faiblesse dans les approches genre des projets transfrontaliers.

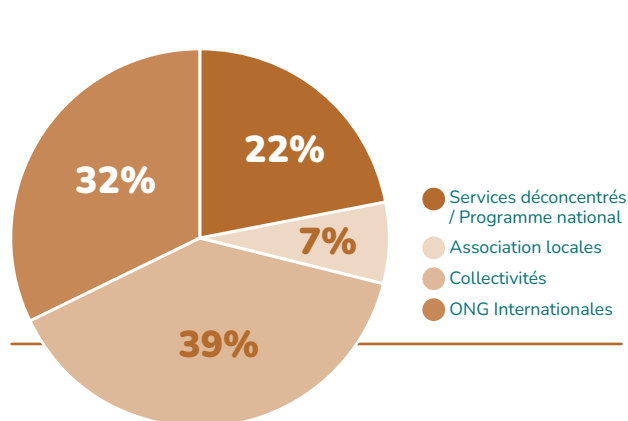
PARTICIPANTS (59 personnes)

Les ateliers ont vu la participation d'une majorité de représentants des collectivités locales (22) cible principale des ateliers de capitalisation. Les services déconcentrés, agences de développement et programmes nationaux représente (12). Il faut néanmoins noter la faible représentation des associations locales avec 4 représentants.

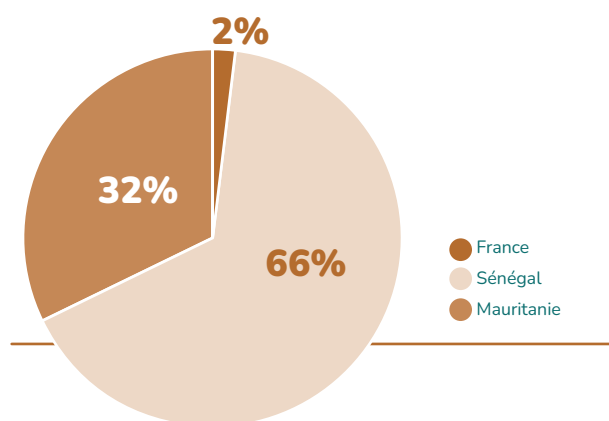
La majorité des participants étaient originaires du Sénégal, néanmoins les partenaires mauritaniens ont représenté 1/3 des participants.

Toutes les localités d'interventions étaient représentées à l'exception de la commune de Jedrel Mohguen en Mauritanie et de Ronkh au Sénégal qui ont été retenues suite à un déplacement du président de la République du Sénégal dans leurs localités pendant la même période.

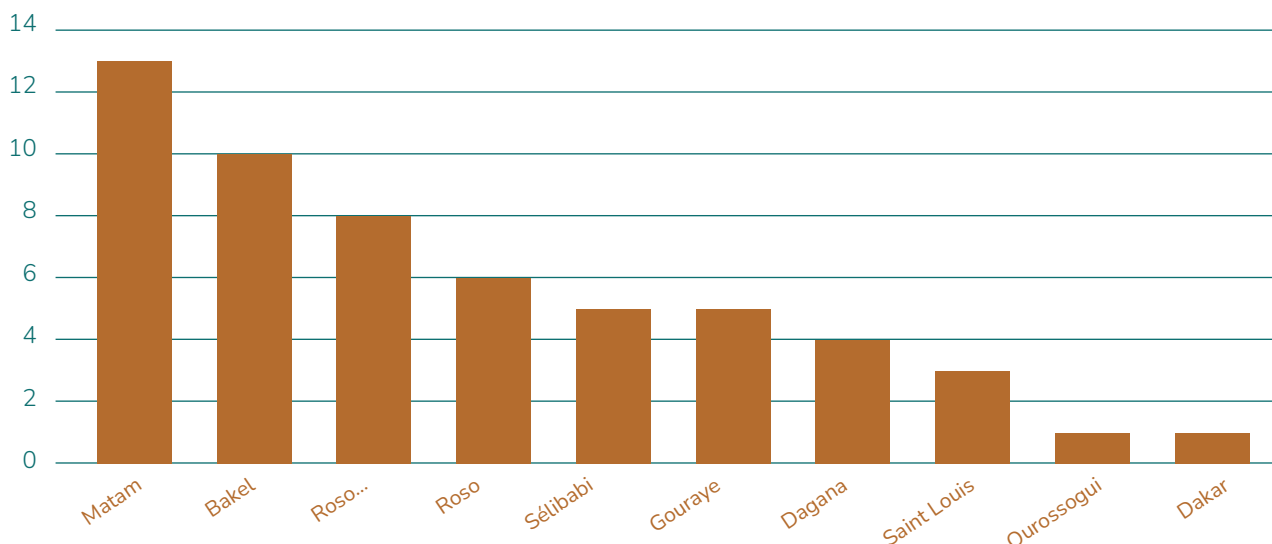
PARTICIPANTS AUX ATELIERS



RÉPARTITION PAR PAYS D'ORIGINE



PARTICIPANTS PAR LOCALITÉS





DÉROULÉ DES ATELIERS

Mercredi 04 février

Cérémonie ouverture

Activité 1 : Présentation du contexte général de l'atelier, méthodologie de capitalisation et objectifs

Activité 2 : Retours d'expériences & Présentation des projets transfrontaliers MAVIL / PAGIE (GRDR) REVIS (LP) RONKH & JEDREL MOUHGUEN (ADOS)

Activité 3 : Témoignage d'acteurs clés

Échanges & débats

Activité 4 : Ateliers d'écriture

Jeudi 05 février

Activité 4 : Ateliers d'écriture

Activité 5 : Synthèse des travaux de groupes

Échanges & débats

Débat en plénière : Autour de la démarche de capitalisation La diffusion des résultats

Clôture des ateliers

ÉTAPE 1

RETOURS D'EXPÉRIENCE DES PROJETS

Présentations des projets par les équipes projets

ÉTAPE 2

TÉMOIGNAGES D'ACTEURS CLÉS

Témoignages restitués par les acteurs ayant vécu le projet

ÉTAPE 3

ATELIERS D'ÉCRITURES

Contributions des groupes de travail à partir des matrices de collecte

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le représentant du Gouverneur de la Matam. **On successivement pris la parole :**

>> Monsieur le représentant du Maire de la Commune d'Ourossogui : Souleymane THIAM.

>> Secrétaire municipal.

>> Monsieur le président du département de Matam, Amadou Woury DIALLO.

>> Madame le Maire de la commune de Goureye Hajiratou Khalidou BA.

>> Monsieur le Coordinateur du GRDR à Bakel, Assane DIONE.

Représentant du maire de la commune de Ourossogui : Souleymane THIAM Secrétaire municipale

La commune d'Ourossogui a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants prenant part à ces ateliers de capitalisation. Il a manifesté l'intérêt de la commune pour les projets en faveur de l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement porté par les partenaires au développement sur le territoire de la commune, notamment avec le soutien de l'ONG Le Partenariat dans le cadre du projet REVIS. Ces projets contribuent à l'amélioration significative des conditions de vies des habitants tout en renforçant les capacités des collectivités locales, tant au niveau technique que du renforcement de la maîtrise d'ouvrage des collectivités.

Monsieur le Président du conseil départemental de Matam : Amadou Woury DIALLO

Il a salué l'initiative fleuve Sénégal (IFS) qui vient à point nommé pour répondre aux besoins des collectivités présentes sur les deux territoires et qui favorise le dialogue avec les acteurs du développement. Il s'agit également de capitaliser les enseignements tirés des premiers projets afin de parfaire l'intervention dans le futur.

Le président a informé l'assistance que les départements sénégalais et mauritaniens s'inscrivent dans cette dynamique. Une convention cadre est en cours de finalisation pour mettre en place un réseau de coopération avec les départements frontaliers de Matam, Kanel, Podor, Dagana et Saint-Louis côté sénégalais et les régions frontalières de la Mauritanie. Cette initiative vise à faciliter le portage de projets transfrontaliers par les collectivités et faciliter les échanges et partage d'expérience entre les acteurs des deux territoires.

Madame le Maire de la commune de Goureye : Hajiratou Khalidou BA

Le projet Mavil a renforcé les liens entre les deux territoires et le bon voisinage à partir des activités d'assainissement qui ont été menées sur les différents territoires. Le projet regroupe 4 villes de la Mauritanie et du Sénégal. Le projet a permis d'identifier des projets sur des thématiques communes comme l'eau, l'assainissement, les déchets, les eaux pluviales, l'érosion des berges, autant d'activités qui contribuent aux services essentiels. Le fleuve occupe une place centrale, avec les mêmes problématiques et les mêmes populations. Ces projets contribuent à l'amélioration des conditions et de cadre de vie des populations. Les collectivités locales sont au cœur de ces actions. L'approche transfrontalière permet de travailler de part et d'autre des deux rives du fleuve sur des enjeux qui sont communs. Les collectivités locales s'engagent pour accompagner l'Initiatives Fleuve Sénégal et leurs partenaires pour la mise en œuvre de projets transfrontaliers. Capitaliser ces projets permet de dupliquer les actions aux autres collectivités locales.

Monsieur le coordinateur du GRDR de Bakel : Assane DIONE

Le coordinateur du GRDR a souhaité remercier l'ensemble des participants venus du Sénégal et de la Mauritanie pour participer à ces ateliers de capitalisation des projets transfrontaliers au nom des ONG participantes, à savoir le GRDR,



Le Partenariat et l'ONG ADOS. Cette rencontre a été organisée grâce au soutien des partenaires financiers que sont l'Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG) et le l'Ambassade de France à travers le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC).

L'objectif de ces ateliers est de croiser les expériences GIRE transfrontalières afin de conserver la mémoire et croiser les expériences entre les acteurs des deux territoires.

Ces ateliers s'inscrivent dans la continuité des actions menées dans le cadre de l'Initiative Fleuve Sénégal (IFS) portée par 6 ONG actives depuis de nombreuses années sur le bassin du fleuve Sénégal et avec le soutien du Groupe Initiatives. Grâce au soutien des partenaires, et notamment de l'AEAG et des agences de l'eau des initiatives GIRE sont portées sur le bassin, ainsi que des ateliers de partage d'expériences permettant la mobilisation des acteurs sur les 4 pays couverts par le BFS.

Les collectivités locales sont au cœur des initiatives GIRE, du fait de leur proximité avec les populations elles interviennent aux différentes échelles d'intervention. Les enjeux de la GIRE sur le bassin du fleuve Sénégal sont transfrontaliers,

ils s'articulent autour de la disponibilité en eau, de la protection de la ressource, de la gestion des ressources naturelles et des enjeux du développement économique locale.

À travers ces ateliers il s'agit de partager les expériences GIRE transfrontalières pour favoriser le développement de synergies entre les acteurs du bassin autour de projets portant sur l'accès à l'eau potable, l'accès durable à l'assainissement, les gestion des déchets tout en renforçant les capacités des acteurs locaux pour garantir des services de qualité aux populations tout en répondant aux objectifs de développement identifiés dans le cadre du Schéma Directeur des Eaux porté par l'Organisation de Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS).

La séance d'ouverture des ateliers a permis de mettre en lumière l'engagement des collectivités territoriales du bassin dans des initiatives transfrontalières. Depuis 2026 les communes des 4 pays du bassin se sont engagées dans le Réseau des maires du Bassin du Fleuve Sénégal (RMBFS). Plus récemment les départements sénégalais et régions mauritaniennes développent des initiatives de rapprochement pour la mise en place d'espaces et de partage transfrontaliers.

LES DÉPARTEMENTS ET RÉGIONS MAURITANIENNES S'ENGAGENT DANS LA MISE EN ŒUVRE DE RÉSEAU DE PARTAGE ET D'ÉCHANGES TRANSFRONTALIERS

Les départements sénégalais et régions mauritaniens s'inscrivent dans une dynamique de coopération transfrontalière. Une convention cadre est en cours de finalisation pour mettre en place un réseau de coopération entre les collectivités. Ce projet de convention s'appuie :

>> Sur les relations séculaires de fraternité, de solidarité et de coexistence pacifique qui unissent les peuples de la République du Sénégal et de la République Islamique de Mauritanie, fondées sur une histoire partagée, des liens culturels, sociaux et économiques profonds, notamment au sein des communautés riveraines du fleuve Sénégal ;

>> Sur le fait que le Département de Matam et la Région du Gorgol, partagent un espace géographique commun, des réalités socio-économiques similaires ainsi que des défis et opportunités convergents ;

>> Sur la volonté commune des autorités locales de Matam et du Gorgol de renforcer la coopération transfrontalière décentralisée comme instrument de paix, de stabilité, de développement durable et de rapprochement des populations.

Le jumelage constitue un cadre privilégié pour promouvoir ces échanges, le partage d'expériences et la mise en œuvre d'actions concertées au bénéfice des

communautés des deux territoires et pour la gestion durable des ressources partagées et à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD).

Les collectivités souhaitent coopérer dans les domaines suivants : (i) éducation et formation, (ii) jeunesse et insertion socio-professionnelle, (iii) culture, patrimoine et promotion des valeurs locales, (iv) développement local et territorial, (v) échanges institutionnels et renforcement des capacités des élus et cadres territoriaux, (vi) environnement et gestion durable des ressources naturelles et adaptation au changement climatique. Pour sa mise en œuvre un comité de suivi transfrontalier a été mis en place.

LE RÉSEAU DES MAIRES DU BASSIN DU FLEUVE SÉNÉGAL

C'est en 2016 à Bakel que l'Assemblée Générale du RMBFS a été organisée. Le réseau est porté par des communes présentes sur les 4 pays du bassin. Les objectifs du RMBFS sont multiples, (i) consolider les dynamiques d'échanges, (ii) construire et porter un plaidoyer fort (iii) travailler en rapport avec les États et les institutions

régionales (OMVS, UEMOA) à mettre en place et faciliter des mécanismes de circulation des personnes et des biens, (iv) mettre en œuvre des actions concrètes d'envergure régionale, (v) faire de la coopération transfrontalière un levier essentiel, (vi) animer un dialogue multi-acteurs sur les questions transfrontalières avec les territoires riverains du

fleuve Sénégal comprenant institutionnels, société civile, association des migrants et instituts de recherche. Le réseau a élaboré le Schéma d'Aménagement Transfrontalier Intégré du BFS (SATI) qui sert de cadre d'intervention de planification des projets identifiés par les collectivités.

ÉCHANGES ENTRE PARTICIPANTS

L'échange entre les participants a permis aux différents intervenants d'exposer leur point de vue sur les présentations des projets ainsi que les témoignages réalisés par les différents acteurs. Ils ont ainsi pu partager leurs expériences et défis liés à la gestion de l'eau et de l'assainissement dans le bassin du fleuve Sénégal. Ils ont notamment mis en avant l'importance de la coopération transfrontalière pour aborder les problématiques liées à la protection des eaux et à la préservation de l'environnement.

Des problématiques communes

L'ensemble des participants sont revenus sur le fait que les collectivités locales, qu'elles soient sénégalaises ou mauritaniennes, en amont ou à l'aval, rencontrent les mêmes problématiques, que ce soit le déversement des eaux usées, la prolifération des déchets plastiques, les mauvais comportements qui polluent les eaux du fleuve, eaux qui sont ensuite utilisées par les populations ou les activités d'élevage.

Une priorité l'accès à l'assainissement pour arrêter de polluer les eaux du fleuve

Les participants ont relevé l'importance des projets en faveur et à l'assainissement et de l'accès à l'eau potable. Il est nécessaire de limiter les rejets d'eaux polluées dans le fleuve pour bénéficier d'une eau propre car les populations utilisent quotidiennement le fleuve. Dans le même temps le développement des projets d'accès à l'eau potable permet aux populations de ne plus

boire les eaux polluées du fleuve. Les projets d'assainissement doivent être développés et accompagnés d'initiatives pour la valorisation des boues de vidanges.

La valorisation des boues de vidange

De nombreux participants sont revenus sur l'importance des projets concernant la valorisation des boues de vidange. Le témoignage de Rosso Sénégal a montré que des initiatives sont en cours dans ce domaine. Les collectivités territoriales présentes ont montré leur intérêt pour la mise en place de dispositif de collecte des boues de vidanges, soit par des opérateurs privés ou bien en régie directe par les collectivités. De nombreuses collectivités développent des projets pour améliorer l'accès à l'assainissement des ménages par la réalisation de latrines individuelles mais elles ne disposent pas de dispositifs de collecte et de valorisation des boues de vidange.

On est à côté de l'eau mais on n'a pas accès aux berges du fleuve, l'envahissement par le Typha

Les participants sont revenus sur le rapport au fleuve et les conséquences de la prolifération du typha sur les berges. « On n'a pas le même rapport au fleuve que nos parents, que va-t-on laisser à nos enfants ? ». Les participants expriment ainsi les difficultés pour les populations d'avoir accès au fleuve à cause de la prolifération de la plante. Les activités se concentrent dans certaines zones mais une grande partie des berges ne sont plus accessibles. Cela change le rapport au fleuve des jeunes générations.

Le partage d'expérience des initiatives en faveur de l'assainissement et de la protection de l'environnement

Les participants sont notamment revenus sur l'importance du partage des expériences présentées dans le cadre des projets sur les différentes localités.

La commune de Ourosogui plaide pour la valorisation des déchets plastiques. Ourosogui est une commune carrefour, elle produit une grande quantité de déchets solides et notamment des déchets plastiques et sollicitent un accompagnement pour la gestion et la valorisation des déchets comme l'exemple de Rosso Sénégal avec la transformation des déchets solides en pavés.

Gouraye plaide pour la mise en place d'un système de collecte et de traitement des boues de vidange. Les ménages de la commune disposent de latrines avec des fosses septiques mais l'absence de dispositif de collecte des boues de vidange et de leur valorisation fait qu'une grande partie des eaux usées continues à se déverser dans le fleuve. Elle plaide pour la mise en œuvre de projets intégrés dans le domaine de l'assainissement et notamment que les communes se dotent de dispositifs de collecte et de traitement des boues de vidange.

La commune de Rosso Mauritanie souhaite améliorer son dispositif d'assainissement. Les inondations sont permanentes dans la commune de Rosso Mauritanie, après l'hivernage il est même difficile d'identifier la provenance de l'eau stagnée. En hivernage la ville est inondée et même les fosses septiques ne sont pas accessibles et cause également le manque d'accès des camions vidangeurs. Tous ces problèmes s'ajoutent à la prolifération du typha, et les dangers de la prolifération des moustiques et des maladies qui y sont liées.

L'impact des inondations sur le développement économique local

L'impact des inondations sur le développement économique local et le cadre de vie des populations a également été mis en avant. Les inondations détruisent les terres agricoles situées en bordures de fleuve ce qui limite le développement économique local après la période de crue. La stagnation des eaux après l'hivernage entraîne une dégradation du cadre de vie des populations et comme la dit Rosso Mauritanie la prolifération des moustiques.

L'utilisation des éco matériaux dans les constructions scolaires et les édifices publics, les Briques de Terres Comprimées (BTC) et la valorisation du Typha

L'utilisation des techniques en éco-matériaux (Brique de Terre Comprimées) ont particulièrement retenues l'attention des participants. Ces techniques d'architecture de terre existent depuis toujours dans la vallée du fleuve mais se sont peu à peu perdu. Il est important de pouvoir les valoriser et les diffuser.

Le Typha peut également être valorisé comme matériaux de construction. De nombreuses initiatives ont été conduites par le GRET en Mauritanie et au Sénégal. Le Typha peut être valorisé comme combustible à travers la production de bio charbon et comme matériaux dans la construction de par ses propriétés thermiques. De nombreux acteurs s'activent dans la coupent de typhas ainsi que dans des initiatives de valorisation qui doivent être diffusées sur le fleuve.

Les initiatives communautaires transfrontalières pour le reboisement des berges

Des initiatives pour le reboisement des berges ont été menées par les projets transfrontaliers que ce soit dans le cadre du PRDC ou dans le cadre des projets FAMSI avec le soutien de la coopération italienne et de l'Union Européenne. Ces projets sont l'occasion d'initiatives communautaires transfrontalières portées par les organisations de jeunes, les groupements de femmes.

Les collectivités rencontrent les mêmes difficultés il faut plaider pour des projets communs portés par les structures comme le réseau des Maires du BFS

Les collectivités locales du bassin rencontrent les mêmes difficultés en matière de pollution des eaux, d'accès à l'eau potable ou de prise en charge des questions d'assainissement. Des solutions innovantes sont proposées mais elles restent à de petites échelles. Les collectivités doivent se regrouper pour porter des projets communs, par exemple sur les dispositifs d'assainissement intégrés comme à Rosso et les dupliquer sur l'ensemble des communes du bassin. Le Réseau des maires du BFS pourrait porter ce type d'initiatives.

Une nécessaire responsabilisation des collectivités locales face à la protection du fleuve

Les acteurs de développement doivent aider les collectivités à se responsabiliser dans la mise en œuvre des actions permettant de préserver les ressources du fleuve et leur environnement. Il faut rendre disponible les documents de capitalisation, articuler les cadres de concertation prévus par la décentralisation et les politiques sectorielles avec les cadres de concertation transfrontaliers et les pérenniser. Les initiatives doivent venir du local et créer les conditions de leur mise en œuvre par les dispositifs intervenants au niveau des politiques nationales ou internationales.

L'importance de la pérennisation des dispositifs de gouvernance transfrontaliers

Les participants ont relevé l'importance de la pérennisation des dispositifs de gouvernance transfrontalier qui ont été présentés dans les différents projets et témoignages. Ils offrent un cadre pour la mise en œuvre d'initiatives transfrontalières contribuant à l'amélioration des services d'eau, d'assainissement ou la préservation de l'environnement. Ces cadres doivent être articulés avec le niveau local et les dispositifs de concertation et de planification proposés par la DGPPE. Un point d'attention concerne les modalités de pérennisation de ses dispositifs transfrontaliers après la fin des projets.

Les freins administratifs aux activités transfrontalières

La limitation des déplacements des personnes, la complexité des procédures rendent très difficiles la mise en œuvre des projets transfrontaliers. Il faut donc identifier les solutions qui permettent de contourner ses difficultés et d'en limiter les effets.

La réalisation de diagnostic préalable à toute intervention de projets transfrontaliers

Les présentations qui ont été réalisées, ainsi que les témoignages d'acteurs ont mis l'accent sur l'importance de la réalisation de diagnostics préalables transfrontaliers pour identifier les problématiques communes. Les diagnostic participatifs multi acteurs transfrontaliers permettent d'identifier les problématiques communes qui sont ensuite portées par les acteurs des deux territoires. Ils constituent donc une étape importante du processus de mise en œuvre des projets transfrontaliers.

Les collectivités locales riveraines portent de nombreuses initiatives au niveau culturel, en faveur de la jeunesse dans un esprit de paix et de solidarités entre les territoires

À travers les exemples des projets portés par les collectivités au quotidien il est ressorti les nombreuses initiatives portées par les collectivités riveraines, de manière volontaires et spontanées notamment dans le domaine des activités culturelles. C'est le cas par exemple à Rosso Sénégal, et Rosso Mauritanie qui organisent des initiatives culturelles transfrontalières qui servent de support au déploiement de projets transfrontaliers. Les acteurs apprennent à se connaître et à travailler ensemble. Ces mêmes initiatives se retrouvent à Bakel, Gouraye, et Selibaby trois villes qui ambitionnent de voir se concrétiser un festival culturel pour mettre en valeur la culture de ces territoires, « les 72h de la vallée ».

L'importance des initiatives de plaidoyer portées par les acteurs locaux

Que ce soit pour la mise en œuvre de projets en communs, le portage d'initiative sur des enjeux rencontrés par les acteurs du bassin, les participants mettent en avant l'importance de l'organisation des acteurs, le renforcement de capacités des membres des dispositifs de concertation pour porter des actions de plaidoyer sur le rôle et les capacités d'actions des collectivités locales en lien avec les acteurs à la base.

Il est donc important de renforcer les cadres de concertation multi acteurs et les réseaux comme le Réseau des maires ou le Réseau des départements pour porter cette voix auprès des autorités nationales et des acteurs comme l'OMVS.

La sensibilisation des populations sur les bons comportements et les actions en milieu scolaire

De nombreux participants sont également revenus sur l'importance des activités de sensibilisation pour agir sur les bons comportements des populations. Ces activités doivent notamment être développées en milieu scolaire pour sensibiliser les plus jeunes au respect de l'environnement et aux bons comportements en matière d'hygiène et d'assainissement. Ces initiatives ont notamment été développées par le Grdr et Le Partenariat dans les communes de Bakel, Gouraye et Selibaby. A cette occasion des outils de sensibilisation ont été élaborés comme les boîtes à images et des jeux ludiques sur les enjeux de la GIRE dans le BFS et les bonnes pratiques EHA adaptés au public scolaire.

LES ATELIERS D'ÉCRITURES

Méthodologie d'animation

Constitution des groupes

Chaque groupe de travail était composé de différentes typologies d'acteurs en fonction des thématiques abordées. Cette représentativité a permis d'enrichir le contenu des débats.

Élaboration de termes de références et de matrice de collecte

Chaque groupe de travail disposait de termes de références et de matrices de collecte des données. Ce travail a permis de faciliter la collecte et la restitution des résultats.

Facilitations

Chaque groupe de travail était animé par :

>> Un binôme d'animateurs

>> Un rapporteur

Sur la base des termes de références proposés pour chaque groupe de travail les phases d'animation étaient les suivantes :

>> Présentation des participants par un tour de table.

>> Explication des consignes de travail par les animateurs.

>> Facilitation par les animateurs à l'aide de la matrice proposée pour chaque groupe de travail.

Restitution & partage

À l'issue des travaux chaque groupe de travail a pu faire la restitution de sa production avec l'aide du rapporteur et le partager avec l'ensemble des participants.

GROUPE 1

SUSCITER, CONCEVOIR ET FINANCER UN PROJET GIRE TRANSFRONTALIER SUR LE BASSIN DU FLEUVE SÉNÉGAL

Animateurs : Rachel NODIN (ADOS), Hermann MOUNGOUE (GRDR)

Rapporteur : Matar BA (ADOS)



GROUPE 2

ANIMER, PILOTER ET PÉRENNISER UN DISPOSITIF DE GOUVERNANCE AUTOUR DE LA GIRE, MULTI ACTEURS ARTICULER AVEC LE NIVEAU MACRO

Animateurs : Basile DIOUF (PsEau), Assane DIONE (GRDR)

Rapporteur : Magaye DIAGNE (Rosso)



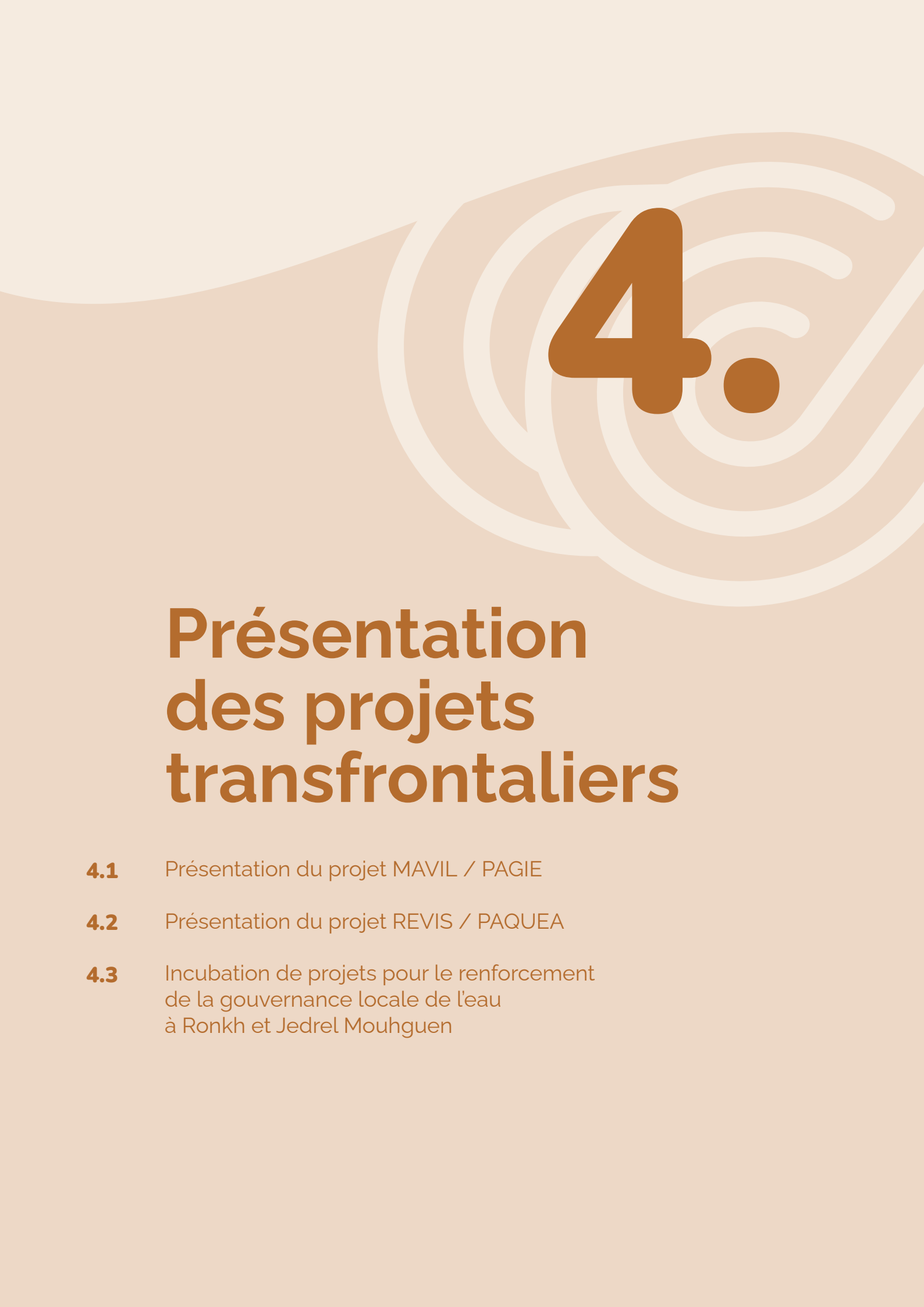
GROUPE 3

METTRE EN ŒUVRE DES INITIATIVES POUR L'AMÉLIORATION DES SERVICES EHA, PROTECTION ET GESTION DE LA RESSOURCE EN MIS EN ŒUVRE CONJOINTEMENT PAR LES ACTEURS DES DEUX TERRITOIRES

Animateurs : Mamadou FADE (ARD), Aziz FAYE (LP)

Rapporteur : El Ousseïn DIA (GRDR)





4.

Présentation des projets transfrontaliers

- 4.1** Présentation du projet MAVIL / PAGIE
- 4.2** Présentation du projet REVIS / PAQUEA
- 4.3** Incubation de projets pour le renforcement
de la gouvernance locale de l'eau
à Ronkh et Jedrel Mouhguen

4.1

Présentation du projet MAVIL / PAGIE

Le programme Maitrise et Adaptation des Villes Intermédiaires au Sahel (MAVIL) est une convention-programme (cycle de 3x3ans) co-financé par l'AFD. Elle s'inscrit sur le temps long d'accompagnement du développement des territoires. Il s'agit d'une part, d'accompagner les acteurs des villes à maîtriser les enjeux de la croissance urbaine, d'autre part de contribuer à améliorer les services et fonctions urbaines et enfin, de mettre en place un réseau de villes pour contribuer aux échanges de pratiques et construire un plaidoyer en faveur des villes intermédiaires.

LA COMPOSANTE GIRE DU PROJET MAVIL, LE PAGIE

Les régions ciblées par le programme sont fortement exposées aux aléas du changement climatique, caractérisés par une modification des précipitations et l'apparition d'événements extrêmes (périodes plus longues de sécheresse ou inondations).

Dans un contexte de crise liés aux contextes politiques et aux tensions sur les ressources naturelles, la gouvernance locale, la décentralisation et la coopération transfrontalière offrent des perspectives, permettant d'une part, une amélioration de l'accès aux services sociaux de base et, d'autre part, un renforcement de la participation citoyenne et de la cohésion sociale.

Les agences de l'eau, partenaire de l'OMVS depuis 2002, appui la structuration du bassin versant du fleuve Sénégal et les défis organisationnels et environnementaux, en promouvant l'émergence de projets de solidarité internationale sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) dans le bassin.

C'est en réponses à un appel à projet lancé par les agences de l'eau, sur la GIRE en 2020, que naît le Projet d'Appui à la Gouvernance Intercommunale de l'Eau sur les deux rives du Bassin du Fleuve Sénégal (PAGIE – BFS) conçu avec la volonté de 3 communes Bakel (Sénégal), Gouraye et Selibaby (Mauritanie) de développer des synergies entre acteurs du bassin d'une part, et d'autre part de mener des actions concrètes en faveur de l'accès à l'eau potable, l'assainissement liquide, la gestion des déchets, la préservation et protection du fleuve Sénégal.

Depuis son démarrage en mars 2021, le projet a permis de renforcer le dialogue entre ces 3 collectivités locales au contexte social et aux enjeux communs, par la mise en place d'un cadre de concertation transfrontalier et multi-acteurs, constitué d'élu.es, de la société civile et des services techniques déconcentrés de l'État. Au niveau local, plusieurs réalisations et réhabilitations d'ouvrages ont été réalisées, à destination des ménages les plus précaires et auprès des publics scolaires. Les principales réalisations s'organisent autour des axes suivants :

>> Renforcer la coopération transfrontalière pour la gestion du fleuve Sénégal, ressource partagée entre les trois CL de Bakel, Gouraye et Selibaby ;

>> Renforcer les capacités des acteurs / partenaires locaux (Élues, STD, Jeunes etc..) ;

>> Améliorer et renforcer les services urbains face aux besoins croissants en matière d'accès aux services essentiels (eau, assainissement, gestion des déchets...) ;

>> Réduire la vulnérabilité aux changements climatiques ;

>> Appuyer / Renforcer les initiatives des jeunes ;

>> Accompagner / renforcer les initiatives économiques portées par les jeunes et les femmes.

OS1 : Accompagner l'émergence de villes attractives, accueillantes, accessibles et résiliente dans la MVFS.

OS 2 : Favoriser le dialogue interurbain à l'échelle régionale, nationale, sous régionale et internationale, en faveur d'une meilleure prise en compte des enjeux des villes intermédiaires dans la MVFS.

R1

Les acteurs du développement urbain maîtrisent les enjeux de leurs territoires, en particulier ceux liés à la croissance urbaine et à l'adaptation des villes aux changements climatiques

R2

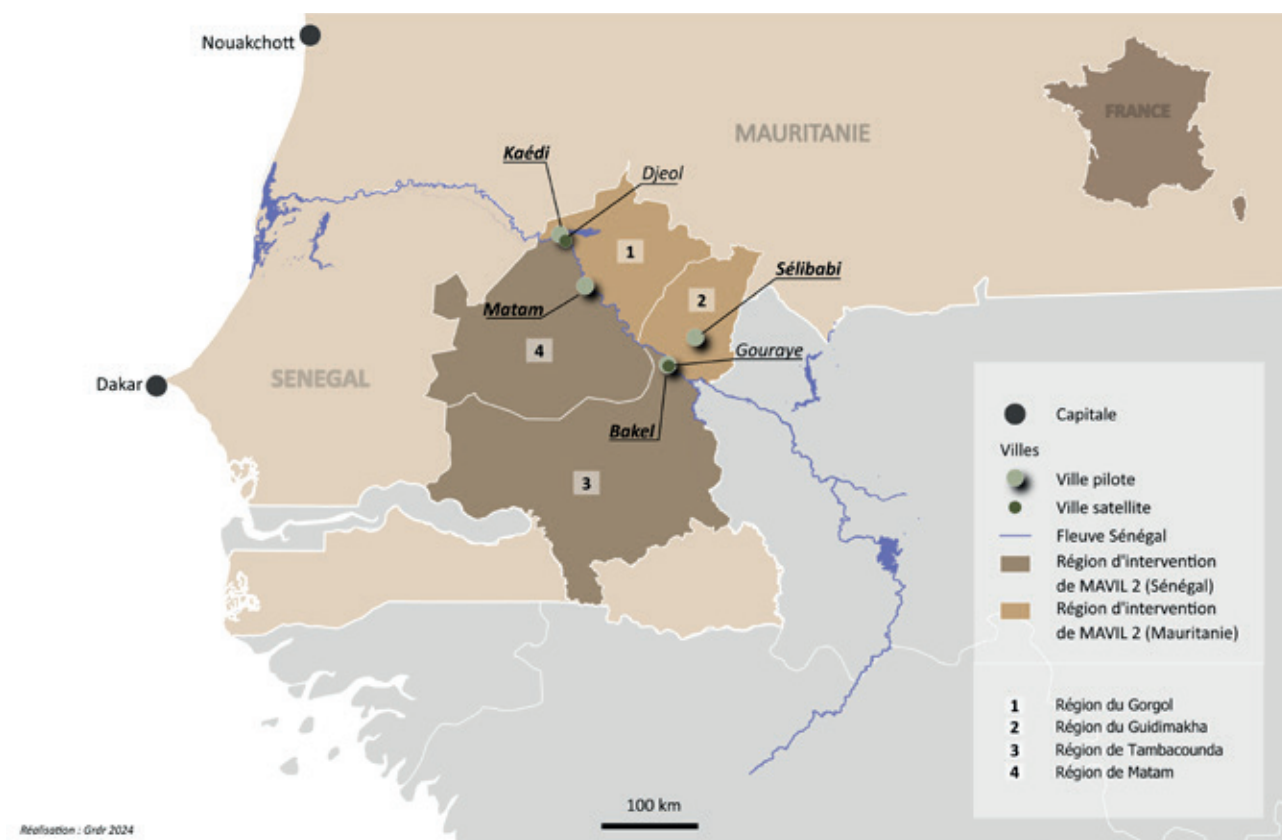
Les fonctions urbaines et l'accès aux services essentiels sont renforcés

R3

Un réseau de villes est structuré et contribue à l'émergence d'un plaidoyer en faveur des villes intermédiaires du Sahel

TERRITOIRES D'INTERVENTION DE MAVIL 2

décembre 2024 - décembre 2027



Communes :

Kaédi, Sélibaby, Bakel, Matam (villes « pilotes »),
Gouraye et Djeol (villes « satellites »)

Régions :

Gorgol, Guidimakha, Tambacounda, Matam,
Ile de France

Pays :

Mauritanie, Sénégal, France

PAGIE PHASE 1 : 2021 - 2023

Budget total : 251 450 €

AEAG : 176 015 €

MEAE : 6 052 €

Fondations : 69 383 €

PAGIE PHASE 2 : 2024 - 2025

Budget total : 286 182 €

AEAG : 200 000 €

Collectivités : 14 309 €

AFD : 71 873 €

NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

PRODUCTION DE CONNAISSANCE	  
11 ATELIERS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS	  
PLUS DE 3 KM D'EXTENSION DE RÉSEAU D'EAU POTABLE	 
96 SANITAIRES CONSTRUITES OU RÉALISÉES	  
JOURNÉES DE SALUBRITÉS	  
1 800 PLANTS MIS EN TERRE	  

Une 2^{ème} phase plus en cohérence avec la GIRE avec l'éco-construction
et les solutions fondées sur la nature au cœur de notre action

INITIATION À L'ÉCO-CONSTRUCTION	 
BLOCS SANITAIRES EN BTC	 
FILTRES PLANTÉS EN VÉGÉTAUX POUR LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES	 

4.2

Présentation du projet REVIS / PAQUEA

Les échanges nés des rencontres annuelles organisées dans le cadre des activités de l'IFS ont permis aux acteurs territoriaux notamment les Maires du Bassin du fleuve de se prononcer sur leurs priorités d'actions et de manifester leur volonté de s'inscrire dans une politique GIRE basée sur une approche intercommunale et transfrontalière. Dans ce sens les constats et recommandations émanant des ateliers IFS tenus à Bakel et à Rosso Mauritanie que les maires des deux communes ont souhaités mettre en œuvre un projet transfrontalier organisé autour de la GIRE.



Le projet proposé s'appuie également sur le projet PAGIE mené avec l'ONG GRDR sur la période 2021-2023 sur les communes de Bakel, Selibaby et Goureye. Dans ce cadre depuis son démarrage en mars 2021, le projet a permis de renforcer le dialogue entre ces 3 collectivités locales au contexte social et aux enjeux communs, par la mise en place d'un cadre de concertation transfrontalier et multi-acteurs, constitué d'élus, de la société civile et des services techniques déconcentrés de l'État.

En collaboration avec les agences techniques régionales, les services techniques déconcentrés et les organisations de la société civile le projet s'est fixé comme ambition les objectifs suivants :

>> Un dispositif de gouvernance multi-acteurs et transfrontalier permettant une gestion concertée et durable des ressources en eau sur les deux (2) territoires du projet est mis en place ;

>> Les communes et les acteurs des territoires maîtrisent les orientations du SDAGE et articulent leurs documents de planification et leurs plans d'actions sur ces orientations ;

>> Des plans d'actions et des projets pour l'amélioration de la qualité de l'accès à l'eau, de l'assainissement des populations et de la protection des ressources en eaux sont menés en intégrant des approches transfrontalières et partagées entre les deux collectivités ;

>> La réalisation d'infrastructures permet un accès équitable et durable à l'eau et à l'assainissement et favorisent l'émergence d'acteurs locaux, capables de répondre à la demande locale en matière d'assainissement en proposant des solutions durables et écologiques ;

>> La protection de la ressource en eau est améliorée.

L'objectif général vise à favoriser un accès durable aux services d'eau et d'assainissement de qualité pour les populations des communes de Rosso Sénégal et Rosso Mauritanie dans une approche inclusive de gouvernance inter communale et transfrontalière des ressources en eau. Il s'appuie sur deux axes d'interventions :

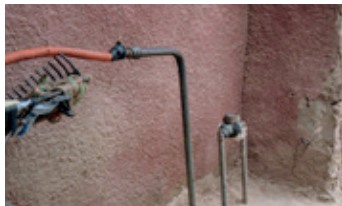
>> Favoriser une gouvernance intercommunale et transfrontalière, concertée et durable pour l'accès à des services d'eau et d'assainissement de qualité articulés aux orientations du SDAGE ;

>> Renforcer la capacité des acteurs territoriaux des deux communes Rosso Sénégal et Rosso Mauritanie sur les enjeux de la GIRE et améliorer la qualité des services d'eau et d'assainissement sur les deux territoires.

Les principaux résultats attendus sont :

R1	Les communes adoptent une gouvernance transfrontalière inclusive et participative pour l'amélioration des Services d'accès à l'eau et à l'assainissement
R2	Les communes identifient leurs besoins et définissent des plans d'actions sectoriels en lien avec les ODD dans le secteur de l'eau, l'assainissement et le SDAGE de l'OMVS
R3	Les acteurs des deux territoires maîtrisent les enjeux de la GIRE et les orientations du SDAGE de l'OMVS
R4	Améliorer l'accès équitable et durable à une eau de qualité pour les usagers des deux rives

NOTRE ACTION SUR LE TERRAIN

GOVERNANCE TRANSFRONTALIÈRE AUTOUR DE LA GIRE	1 cadre de concertation transfrontalier 2 comités techniques communaux	 
DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET PLANS D' ACTIONS PRIORITAIRES EN LIEN AVEC LE SDAGE DE L'OMVS	2 diagnostic territoriaux réalisés Plans d'actions prioritaires	
LES ACTEURS MAÎTRISENT LES ENJEUX DE LA GIRE ET LES ORIENTATIONS DU SDAGE DE L'OMVS	Formation des élus aux orientations du SDAGE Sensibilisation des populations et des acteurs locaux	
RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX	Mise aux normes environnementale de la dépositaire des boues de vidange Réalisation d'un filtre planté pour traiter les rejets vers le fleuve	 
ACCÈS ÉQUITABLE À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT	Extension des réseaux d'eau potable Réalisation de latrines ménages Sensibilisation élèves	 

4.3

Incubation de projets pour le renforcement de la gouvernance locale de l'eau à Ronkh et Jedrel Mouhguen

L'Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG) et l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS) collaborent dans le cadre d'une Coopération Institutionnelle dont les objectifs sont articulés autour de quatre axes :

- **La réalisation d'études et l'échange de résultats d'études** sur divers thèmes concernant la gestion et protection des ressources en eau, en particulier le SDAGE ;
- **L'organisation des rencontres, séminaires, voyages d'études et sessions de formation continue** du personnel, des dirigeants et des membres des instances de bassin ;
- **L'échange des missions d'experts** de courte ou longue durée ;
- **L'appui à des projets de coopération** dans le domaine de l'eau.

Le pS-Eau et l'OiEau travaillent conjointement pour mettre en œuvre des études au profit de la SOGED. Le Programme Solidarité eau (pS-Eau), par son activité de réseau et son expérience d'animation des ateliers avec l'OMVS, possède de nombreuses informations, connaissances et contacts afin d'appuyer la mise en œuvre de diagnostic. Ce travail est mené conjointement avec l'Office international de l'Eau (OiEau), spécialisé en GIRE, animateur de coopérations institutionnelles avec les agences de l'eau françaises et coordonnateur avec le RIOB des « 100 projets Eau et Climat pour l'Afrique ».

L'objectif général du projet est d'accompagner la SOGED dans la réalisation d'un diagnostic des équipements et des pratiques de gouvernance des services d'eau et d'assainissement et de la ressource en eau sur son territoire (Mali, Mauritanie, Sénégal) dans le but de développer des actions de renforcement de la concertation à l'échelle territoriale. Ces actions viseront à rendre plus opérationnelles les politiques et stratégies

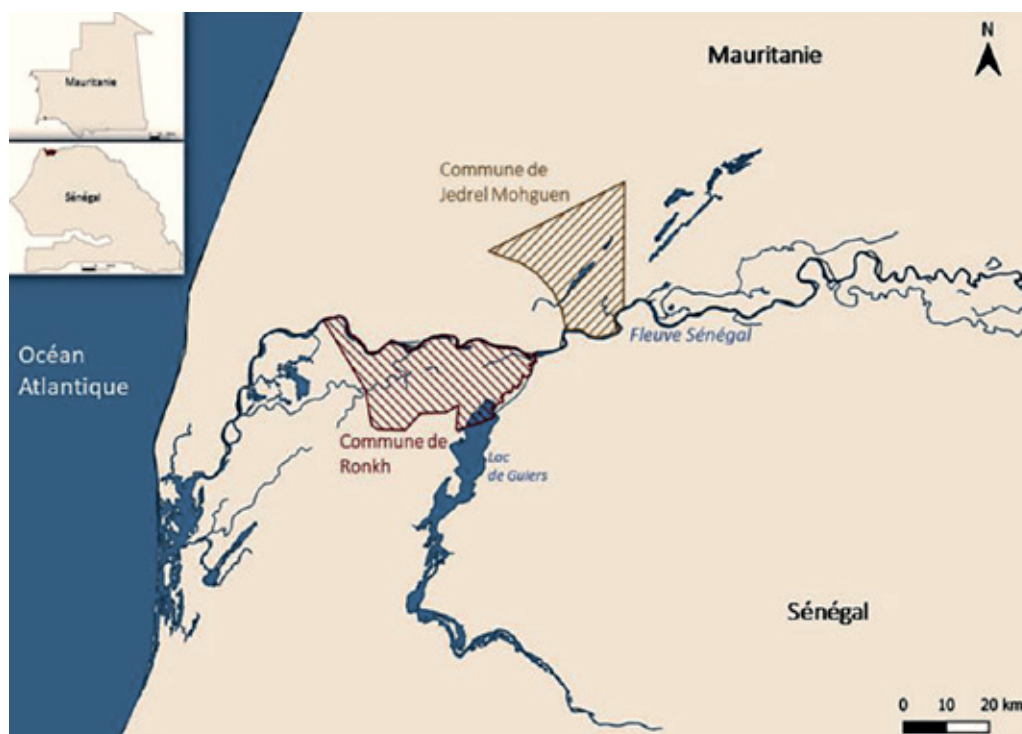
de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans le bassin du fleuve Sénégal aux différentes échelles de planification et structurer davantage les rapports avec les usagers.

La démarche proposée :

- >> Réaliser un diagnostic approfondi des pratiques de gouvernance ;
- >> Construire une approche inclusive et participative de la concertation pour la gestion intégrée des ressources en eau et des problématiques connexes à l'échelle locale, dans un contexte de changement climatique ;
- >> Identifier à l'aide d'outils et mécanismes adaptés les enjeux et priorités locaux, concevoir, planifier et programmer les actions et projets ;
- >> Accompagner la sélection des porteurs de projets pour mener les activités pilotes identifiées suite à l'atelier final ;
- >> Accompagner les porteurs de projets identifiés pour la recherche de financement et le démarrage des projets associant plusieurs acteurs territoriaux et du bassin et assurer le lien avec les acteurs de coopération décentralisée ;
- >> Déposer le projet dans le cadre des « 100 projets Eau et Climat pour l'Afrique ».

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- >> Réaliser un diagnostic approfondi des pratiques de gouvernance ;
- >> Construire une approche inclusive et participative de la concertation pour la GIRE et des problématiques connexes à l'échelle locale, dans un contexte de changement climatique ;
- >> Identifier, à l'aide d'outils et mécanismes adaptés, les enjeux et priorités locaux.



Les principales étapes :

- 1 Mission conjointe SOGED / pS-Eau / OiEau en juin 2022
- 2 Approfondissement du diagnostic par la SOGED (de juin 2022 à juin 2023) : entendre plus les acteurs notamment les femmes et analyser plus les systèmes d'approvisionnement en eau
- 3 Atelier de validation du diagnostic et définition des priorités en juillet 2023
- 4 Rencontre d'échanges entre les maires et autres représentants de Jedrel Mouhguen et Ronkh sur les problématiques communes
- 5 Structuration des priorités d'action et identification des acteurs porteurs pour chacune d'elles
- 6 Planification des actions, avec identification des responsables
- 7 Mobilisation de partenaires pour la mise en œuvre : Atelier IFS 2023, Acteurs Coop.Dèc

NOTRE ACTION SUR LE TERRAIN

ACCÈS À L'EAU POTABLE ET RESSOURCES EN EAU	Viser l'accès universel à l'AEP Vers un accès sécurisé à l'eau potable Proposer une nouvelle forme de Gouvernance	 
ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT ET À L'HYGIÈNE	Vers un accès sécurisé à l'assainissement avec une approche filière	 
AMÉNAGEMENTS HYDROAGRIQUES, ACCÈS ET QUALITÉ DES TERRES	Répondre à la salinité et à l'insuffisance des réseaux de drainage	 
INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION, STOCKAGE, TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION	Mise en place un miniagropole communal	 
DÉSENCLAVEMENT ET CADRE DE VIE	Construction de routes et de pistes	 



5.

Enseignements et bonnes pratiques

- 5.1** Susciter, concevoir et financer un projet GIRE transfrontalier sur le bassin du fleuve Sénégal
- 5.2** Animer, piloter et pérenniser un dispositif de gouvernance transfrontalier autour de la GIRE, multi acteurs articuler avec le niveau macro
- 5.3** Mettre en œuvre des initiatives pour l'amélioration des services EHA, protection et gestion de la ressource en eau mis en œuvre conjointement par les acteurs des deux territoires

5.1

Susciter, concevoir et financer un projet GIRE transfrontalier sur le bassin du fleuve Sénégal

Sur le bassin du fleuve Sénégal l'émergence des projets GIRE transfrontaliers répondent à différents scénarios.

Ils s'inscrivent dans des contextes d'émergence différents à l'initiative de différents types d'acteurs. Il s'agit, à travers les témoignages et analyse de comprendre les conditions, les facteurs clés qui ont contribué à l'émergence de ces projets afin de permettre leur duplication.

Les projets s'appuient sur des dynamiques d'acteurs portées par les partenaires au développement présents sur les différents territoires, que ce soit les collectivités locales, les ONG, les partenaires techniques et financiers intervenant dans le secteur eau et assainissement ou les agences de bassin.

Dans tous les projets la présence des ONG intervenant sur le territoire du BFS est un facteur important de l'émergence des projets. De nombreux projets s'appuient également sur les initiatives de coopération décentralisées présentes sur les territoires.

Les collectivités locales du bassin développent des échanges avec leurs vis-à-vis notamment dans le cadre de projets d'échanges culturels. Ces échanges servent de support à l'émergence de projets structurés sur les thématiques eau et assainissement. L'organisation d'ateliers et de rencontres d'échanges sur la BFS, notamment à l'initiative de l'Initiative Fleuve Sénégal (IFS) avec le soutien de l'Agence de l'Eau Adour Garonne est un facteur qui contribue au développement des échanges entre les acteurs et à l'émergence de projet.

Les populations du bassin partagent des enjeux communs sur les problématiques rencontrées. Les liens entre les communautés, économiques, sociales et culturels sont très forts. Ils partagent une ressource en commun, le fleuve Sénégal qu'il est nécessaire de préserver.

Les projets GIRE transfrontaliers sont portés par les collectivités locales qui en assure la maîtrise d'ouvrage. L'existence de dispositif de financements, notamment ceux portés par les agences de l'eau dans le cadre de la loi Oudin Santini offre l'opportunité de la mise en œuvre de projets concrets.

Les principales étapes dans la mise en œuvre des projets passent par la réalisation d'études préalables, de diagnostics territoriaux et de cartographie d'acteurs. L'installation des cadres de concertation transfrontaliers est une étape majeure pour l'identification des thématiques d'intervention, la mobilisation des autorités et acteurs locaux.

5.1.1 Les réseaux, acteurs et dynamiques locales favorisant l'émergence de projets transfrontaliers

Pour le projet MAVIL l'émergence du projet s'inscrit dans l'ancrage territorial de l'ONG GRDR dans la zone, de sa connaissance des problématiques urbaines. Il fait suite à des initiatives pilotes qui avaient été conduites à Bakel et Selibaby sur la gestion de l'eau et la gestion des déchets. Le GRDR a bénéficié d'une Convention programme de l'AFD pour la mise en œuvre du projet sur des territoires transfrontaliers. Il s'inscrit également dans la dynamique de la création du Réseau des Maires du Bassin du Fleuve (RMBFS) qui à travers leur plan d'action a identifié la GIRE comme une priorité d'intervention pour les projets transfrontaliers. La composante eau et assainissement a bénéficié du soutien des agences de l'Eau Adour Garonne et Artois Picardie à travers l'appel à projet des inter agence de l'eau. La mise en œuvre a été portée dans sa phase 1 par les ONG GRDR et Le Partenariat dans le cadre de la dynamique créée par l'Initiative Fleuve Sénégal (IFS). La phase 2 a été portée par le GRDR afin de consolider les acquis de la phase 1 et développer des initiatives innovantes dans le domaine de l'accès à l'assainissement.

Pour le projet REVIS / PAQUEA le Partenariat intervient depuis plusieurs années sur la thématiques eau, assainissement et déchets dans le cadre du programme de coopération décentralisée entre la commune de Rosso Sénégal et la ville de Saint-Laurent Blangy avec le soutien de l'Union Européenne (dispositif FED).

Dans le cadre d'une Convention programme soutenue par l'AFD le projet s'est poursuivi pour renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage de la commune, appuyer la structuration des services techniques municipaux et réhabiliter et/ou construire les infrastructures nécessaires à l'amélioration de la qualité des services eau, d'assainissement et de déchets dans le cadre d'une gestion concertée avec les acteurs de la société civile. Le projet ambitionne également d'améliorer la mobilisation des ressources locales en améliorant la collecte et le recouvrement de la fiscalité locale.

Depuis de nombreuses années les communes de Rosso Sénégal et Rosso Mauritanie développent des activités d'échanges à l'occasion de la célébration des fêtes de l'indépendance et d'initiatives d'échanges culturels initiés par les deux collectivités. Sur la base de ces échanges, et dans le cadre de la dynamique créée par l'Initiative Fleuve Sénégal Le Partenariat a proposé que les activités en faveur de l'amélioration de la qualité des services EHA à Rosso Sénégal puisse également se dérouler sur la commune voisine de Rosso Mauritanie. À la faveur de l'appel à projet de l'inter agence porté par les agences de l'eau un dossier a été déposé sur le modèle de l'expérience PAGIE phase 1.

Pour Ronkh et Jedrel Mouhguen l'initiative s'inscrit dans le cadre de la coopération institutionnelle entre l'OMVS et l'Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG). Elle bénéficie du soutien du PsEau et de l'Office Internationale de l'Eau (OIE) qui appuient la SOGED et l'AEAG dans l'émergence d'un projet GIRE transfrontalier en faisant le lien et en mobilisant des collectivités locales françaises ayant des perspectives de coopération avec la commune de Ronkh (Rezé et Commercy) et la commune de Jedrel Mouhguen. Le projet a été amorcé par un diagnostic territorial réalisé sur les deux communes par la SOGED et l'ARD de Saint-Louis.

5.1.2 Des motivations et enjeux communs

Qu'ils soient de part et d'autre du fleuve les acteurs locaux expriment des enjeux et motivations communes. Les collectivités locales ont le souhait d'améliorer les conditions de vies des populations et de contribuer à la préservation des ressources naturelles et notamment les ressources en eau du fleuve Sénégal.

Les principaux enjeux tournent autour :

>> Une priorité donnée à la lutte contre la pollution des eaux du fleuve, que ce soit par la mise en place de dispositifs d'assainissement adaptés et la lutte contre la prolifération des déchets plastiques ;

>> Assurer la disponibilité de la ressource en eau pour les besoins du développement local et la gestion durable de la ressource (alimentation en eau potable, irrigation, abreuvement du cheptel et usage industriel) ;

>> Lutter contre la prolifération du typha pour rendre accessible les berges du fleuve aux populations ;

>> Soutenir les activités économiques (agriculture, élevage) en préservant la ressource et limitant les pollutions et rejets vers le fleuve ;

>> Lutter contre les inondations et les dégradations des sols (berges et espaces agricoles) ;

>> Multiplier les initiatives d'échanges et de partage pour la diffusion des innovations autour de la valorisation des déchets plastiques, de la mise en place de système d'assainissement intégré permettant la collecte et la valorisation des boues de vidanges, l'utilisation des éco matériaux pour les constructions d'édicules et infrastructures communautaires ;

>> Promouvoir l'adoption de bons comportements / pratiques par des actions d'éducation populaires ;

>> Renforcer la gouvernance locale et les capacités de maîtrise d'ouvrage des collectivités locales et des services techniques municipaux ;

>> Animer des cadres d'intervention harmonisés transfrontaliers en faveur de la GIRE pour la synergie d'action et le partage d'expériences ;

>> Mobiliser les organisations de la société civile, organisation de jeunesse et GPF ainsi que les autorités locales pour des synergies d'actions.

5.1.3 Maîtrise d'ouvrage et dynamiques d'acteurs

Sur les différents territoires les initiatives sont portées par les collectivités territoriales qui assurent la maîtrise d'ouvrage des projets. Les collectivités sont au cœur des initiatives. Sur le projet MAVIL / PAGIE la maîtrise d'ouvrage est assurée par les communes de Bakel, Gouraye et Selibaby. Sur le projet REVIS les collectivités de Rosso Sénégal et Rosso Mauritanie assurent le portage des activités du projet. Sur la zone de Dagana les initiatives accompagnées par la SOGED et le PsEau sont portées par les communes de Ronkh au Sénégal et Jedrel Mouhguen en Mauritanie.

Sur le projet MAVIL / REVIS le Réseau des Maires du BFS a également été mobilisé pour assurer le lien avec les collectivités locales et l'articulation avec la mise en œuvre du SATI.

Les projets sont mis en œuvre avec l'appui technique et financier des ONG présentes sur les

territoires. Sur le projet MAVIL / PAGIE le projet est porté par les équipes du GRDR (Mauritanie & Sénégal) et celles du Partenariat (Sénégal) notamment sur la composante eau & assainissement en milieu scolaire au Sénégal et en Mauritanie.

Sur les différents projets les organisations de la société civile font partie des principaux partenaires de mise en œuvre, notamment les structures de jeunesse, ainsi que les groupements de femmes. Les projets mobilisent également les services déconcentrés de l'État (hydraulique, assainissement, hygiène...), les services de l'éducation et de la santé notamment pour les activités EHA en milieu scolaire. Enfin les Agences Régionales de Développement sont associées à la mise en œuvre des projets sur les différents territoires notamment sur les aspects de renforcement de capacités des acteurs municipaux ainsi que les autorités locales (préfectures).

Sur les communes de Ronkh et Jedrel Mouhguen l'initiative s'inscrit dans le cadre de la coopération entre l'AEAG et l'OMVS. L'Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG) et l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS) collaborent dans le cadre d'une Coopération Institutionnelle.

Cet appui contribue au programme d'incubation « 20 projets eau et climat pour l'Afrique » soutenu par les Agences de l'Eau françaises lequel s'inscrit comme une contribution ambitieuse à la réalisation de l'engagement pris par le Président de la République française pendant le premier One Planet Summit (décembre 2017) : assurer en 5 ans le montage de « 100 projets eau et climat pour l'Afrique » dans le cadre de la « Plateforme d'Incubation des Alliances Mondiales pour l'Eau et le Climat (AMEC) ».



Le pS-Eau et l'OiEau travaillent conjointement avec la SOGED pour mettre en œuvre cette incubation au profit de la SOGED. Le Programme Solidarité eau (pS-Eau), par son activité de réseau et son expérience d'animation des ateliers avec l'OMVS, possède de nombreuses informations, connaissances et contacts afin d'appuyer la mise en œuvre de ce diagnostic. Ce travail est mené conjointement avec l'Office international de l'Eau (OiEau), spécialisé en GIRE, animateur de coopérations institutionnelles avec les agences de l'eau françaises et coordonnateur avec le RIOB des « 100 projets Eau et Climat pour l'Afrique ».

5.1.4 Les principales étapes

Les étapes préalables s'appuient sur l'animation d'échanges et de rencontres entre élus et partenaires au développement pour confirmer la volonté d'aller ensemble. Il s'agit ensuite d'identifier les priorités et actions que les partenaires souhaitent mettre en œuvre en se basant notamment sur les documents de planification disponibles au niveau des collectivités.

Comme il a été vu précédemment le fait de s'appuyer sur les initiatives d'échanges transfrontaliers spontanées portées par les collectivités locales permet de faciliter l'émergence des projets, il faut les identifier et les recenser. Les cadres d'échanges comme les ateliers organisés dans le cadre de l'Initiative Fleuve Sénégal facilite également l'identification de ces initiatives.

La réalisation des études préalables. Sur les communes de Ronkh et Jedrel Mouhguen la SOGED a pu conduire une étude diagnostic pour identifier les thématiques et priorités d'actions sur les différents territoires. Cette étude menée de manière participative a fait l'objet d'une restitution et d'une validation auprès des conseils municipaux regroupés pour l'occasion.

Un processus similaire a été conduit sur les communes de Bakel, Selibaby et Gouraye par le GRDR avec l'élaboration de diagnostics sectoriels dans les 3 communes, ces études ont également fait l'objet de restitution auprès des conseils communaux. Ils ont ensuite servi de base à l'élaboration des plans d'actions pour identifier les priorités dans chaque territoire et renforcer les investissements territoriaux selon les priorités. Sur Rosso Sénégal et Rosso Mauritanie un inventaire des documents sectoriels a été réalisé sur les deux collectivités notamment dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement et des déchets. L'analyse de ces documents au niveau des comités techniques communaux a ensuite été mis en commun au sein de cadre de concertation transfrontalier pour identifier les thématiques des projets transfrontaliers.

Cartographie d'acteurs

La réalisation d'une cartographie d'acteurs au démarrage du projet permet d'identifier l'ensemble des parties prenantes et notamment les organisations de la société civiles pouvant être mobilisées, les partenaires techniques et financiers présents sur les territoires pour la mise en cohérence et les articulations à mettre en place.

Présenter un cadre logique bien structuré, un budget équilibré et un plan de financement robuste. Sur la base des études diagnostics et des orientations validées par les collectivités des demandes de financements sont réalisées auprès des partenaires financiers. Cette partie est très importante car les demande de financements doivent être clairement documentée avec des cadres logiques clairs, l'identification des résultats et impacts visés ainsi que les dispositifs de suivi évaluation et les facteurs de pérennisation post projets. La méthodologie de la théorie du changement peut aider à construire une cadre logique qui raconte l'histoire du changement visé par le projet proposé.

La recherche d'expertise et de savoir-faire innovants. Sur les projets de MAVIL / PAGIE et sur le projet PAQUEA les équipes projets ont proposé la mise en œuvre d'innovations contribuant à l'adaptation face aux changements climatiques. Ces initiatives concernent notamment l'utilisation de l'éco-construction pour la réalisation des édicules publics dans le cadre du projet MAVIL / PAGIE. Cette action a permis en parallèle d'assurer la formation de jeunes maçons locaux et de jeunes apprenants(es) originaires du Sénégal et de Mauritanie régulièrement inscrits grâce à une collaboration avec le Centre de Formation Professionnel de Bakel.

Les autres initiatives concernent la réalisation de filtres plantés pour le traitement des eaux usées. Ces dispositifs ont été déployés à Bakel (édicules publics) et sur Rosso Sénégal (dispositif de traitement de la déposante des boues de vidange). Un filtre planté (ou phyto épuration) est un système écologique d'assainissement individuel ou collectif qui traite les eaux usées via des plantes (souvent des roseaux) et des micro-organismes.

Il s'agit de bassins étanches remplis de graviers/sable où les racines des plantes épurateurs et les bactéries dégradent la pollution. C'est une solution durable, sans vidange, sans odeur et intégrée au paysage. D'autres innovations ont également été proposées comme la production de pavés à partir de déchets plastiques sur la commune de Rosso Mauritanie. Des formations à destination des jeunes ont également été proposées.

Pour la mise en œuvre de ces projets les principales expertises également mobilisées concernent la production de connaissances et de données actualisées sur les territoires notamment grâce à l'expertise apportée par les Agences Régionales de Développement (ARD).

Enfin les expertises sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) sont mobilisées au sein des équipes projets des ONG mais également avec le soutien des acteurs spécialisés comme l'OMVS, avec la mobilisation d'experts du SDAGE en 2023, le PsEau, ou l'OIE, qui mettent à disposition des acteurs une documentation spécialisée sur leurs sites internet.

La mise en place du cadre de concertation transfrontalier. L'installation du cadre de concertation transfrontalier constitue une étape majeure dans la mise en œuvre du projet. Le cadre de concertation permet :

- >> 1. De créer un cadre d'échange et de partage entre les acteurs des deux territoires ;
- >> 2. De valider la volonté d'aller ensemble sur un projet commun ;
- >> 3. De mobiliser les autorités et acteurs locaux ;
- >> 4. De valider les études préalables réalisées sur les deux territoires ;
- >> 5. D'identifier les thématiques communes portées par le cadre de concertation transfrontalier ;
- >> 6. D'assurer le suivi de la réalisation des projets.

MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE PRE-COLLECTE DES DÉCHETS À SELIBABY

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DE L'EXPÉRIENCE

Suite à une participation, en tant qu'organisation de la société civile, aux cadres de concertation transfrontaliers le réseau des associations départementales a été responsabilisé pour la mise en place d'un service de pré-collecte des déchets ménagers. Cette expérience est inscrite dans une démarche inclusive réunissant l'ensemble des acteurs intervenant dans la gestion des déchets et a permis une meilleure compréhension des enjeux liés à la gestion des déchets, la clarification du rôle des OSC. Elle a également conduit à la mise en œuvre d'actions de sensibilisation au bénéfice des populations.

SITUATION INITIALE / ENJEUX

Selibaby à l'instar de plusieurs villes de Mauritanie fait face à un problème de gestion des déchets. Il n'existait pas un service de ramassage de déchets, la population n'avait pas d'autres alternatives que de déverser les déchets dans les lieux publics (rue, parcelle voisine, dépotoirs sauvages). Face à cette situation, les OSC se sont mobilisées pour mener des actions ponctuelles visant à améliorer le cadre de vie et dans une certaine mesure soulager la population.



Temoignage d'acteur

NOM : **Djibril Sakho**
soulemanesakho@gmail.com

FONCTION : **Président du réseau des associations départementale de Selibaby**

LOCALITÉ : **Selibaby**

PROJET CONCERNÉ : **MAVIL / PAGIE**

IMPACTS

Grace à l'organisation des campagnes de sensibilisation dans les quartiers et à la promotion du service de nettoyage, ces actions ont permis :

- >> L'abonnement des ménages au service de pré-collecte et à diminuer la concentration des dépôts sauvages dans le quartier ;
- >> Une coordination efficace entre les différents OSC ;
- >> La suppression de plusieurs décharges sauvages ;
- >> Renforcer la participation citoyenne.

Pour la communication l'utilisation des groupes WhatsApp a permis d'assurer la mobilisation.

FREINS / DIFFICULTÉS

Les principaux freins concernent :

- >> Le manque de matériels et la démotivation de certains membres ;
- >> L'absence de site de dépotoirs répondant aux normes est également un frein au stockage des déchets collectés ;
- >> Les mauvais comportements des populations.

Il est donc important de maintenir le soutien aux OSC pour mobiliser les populations, améliorer la collecte des déchets dans la commune.



UN CADRE DE CONCERTATION TRANSFRONTALIER POUR CONSOLIDER & FORMALISER LES ÉCHANGES

Temoignage d'acteur

NOM : **Bada Diagne**

badadiagne381@gmail.com

FONCTION : **1^{er} adjoint au maire de Rosso Mauritanie**

LOCALITÉ : **Rosso Mauritanie**

PROJET CONCERNÉ : **REVIS / PAQUEA**

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DE L'EXPÉRIENCE

Mis sur pied en 2025 dans le cadre du Projet d'Amélioration de la Qualité des Services d'Eau et d'Assainissement REVIS / PAQUEA dans les communes de Rosso Sénégal et Rosso Mauritanie, un cadre de concertation transfrontalière qui regroupe divers acteurs présents au niveau des deux territoires : les élus, les techniciens, les OSC etc. Il propose un espace d'échange, de dialogue et de coordination de toutes les interventions portant sur les enjeux de liés à la GIRE, portées de part et des deux territoires. Ce Cadre de concertation répond à un besoin important de coordination des interventions des deux collectivités de part et d'autre du fleuve pour lutter contre la pollution des eaux du fleuve. Il s'inscrit dans une longue dynamique d'échange et de partage entre les deux collectivités.

SITUATION INITIALE / ENJEUX

La Commune de Rosso Mauritanie et Rosso Sénégal sont liées par l'histoire, la culture, la sociologie, la géographie. Autant de liens que les populations et autorités des deux territoires ont toujours cherché à raffermir par des actions de consolidation de la cohésion sociale entre les deux peuples. Quelques exemples qui matérialisent ces relations :

>> La création de La Case culturelle de Solidarité et de bon voisinage ;

>> La participation à la célébration des fêtes d'indépendances où chaque commune se fait représentée par une forte délégation chaque année etc.

Au-delà de ces réalités, le fait de partager le fleuve qui est, aujourd'hui, sous la menace de nombreux facteurs de dégradation notamment due à



l'action anthropique, aux effets des changements climatiques, les tensions entre usagers, les pollutions etc. Ce constat a suscité chez les acteurs des deux Collectivités la perception de l'impérieuse nécessité d'unir leurs efforts autour d'une approche transfrontalière de la GIRE. Tous les six mois, le cadre de concertation transfrontalier se réunit pour échanger et statuer sur l'état d'avancement du projet. Le cadre de concertation identifie les thématiques prioritaires d'intervention et les actions qui ont menées dans le cadre du projet. Il assure également la mobilisation des acteurs locaux, notamment les services techniques et les organisations de la société civiles, ainsi que les autorités locales. Dans chaque commune des comités locaux de suivi ont été installés pour élaborer les diagnostics territoriaux et les besoins prioritaires au niveau des deux territoires avant leur mise en commun au niveau du cadre de concertation transfrontalier. Au niveau des communes les comités mis en place s'appuient sur les documents de planification sectoriels existants et les cadres sectoriels installés par les autorités centrales.

Les programmes nationaux transfrontaliers et les autorités nationales sont également impliqués dans le cadre de concertation à travers le FAMS (coopération espagnole) et le PRDC mis en œuvre par l'État du Sénégal sur la zone frontalière. Leur présence au cadre de concertation permet d'assurer l'articulation des interventions. À terme il est prévu l'intervention de l'OMVS pour renforcer les capacités des membres du cadre sur les orientations du SDAGE et assurer ainsi l'articulation avec le plan d'action transfrontalier porté par les deux communes.

IMPACTS

L'installation du cadre de concertation transfrontalier a été l'occasion de susciter des échanges constructifs entre les acteurs de la Commune de Rosso Mauritanie et Rosso Sénégal. Elle a surtout permis de changer d'approche dans la prise en charge de la problématique GIRE par une lutte conjointe et simultanée. Les projets et actions isolés vont désormais céder la place à une démarche commune et participative qui prend en compte les points de convergence mais également les spécificités de chaque territoire.

FREINS / DIFFICULTÉS

Le cadre de concertation a quelque peu été perturbé, du point de vue de son animation, par des conflits d'agenda concernant des acteurs clés, des mutations au sein de certaines institutions, mais aussi et surtout du fait qu'il n'y a qu'un seul partenaire de mise en œuvre qui accompagne les deux territoires dans la mise en œuvre des activités du Projet.



5.1.5 L'accès aux financements

Les projets MAVIL / PAGIE et PAQUEA bénéficient de financements AFD dans le cadre de conventions programmes multi phases et pluri annuelles. L'AFD intervient au profit des ONG françaises dans le cadre des dispositifs NIONG et FISONG et auprès des organisations locales dans le cadre du dispositif Initiatives OSC. Les autres financements mobilisés sont issus des dispositifs du 1% de la loi Oudin Santini. Dans ce cadre les financements viennent principalement des Agences de l'eau françaises organisée en bassin (AEAG, AEAP, AESN...) notamment à travers « **l'appel à projet eau et solidarités internationales** » ouvert aux acteurs de la coopération internationale.

Les financements des agences de l'eau françaises peuvent être mobilisés par les collectivités locales françaises ayant des partenariats avec des collectivités locales étrangères. Le

PsEau joue **un rôle essentiel dans l'identification et l'accompagnement des acteurs souhaitant développer des projets eau, assainissement et déchets (réseau cicle).**

À cela il faut ajouter les dispositifs de financements mis à disposition par les fonds eau des collectivités locales comme la ville de Paris, le Grand Lyon ou la Métropole Européenne Lilloise. Sur le volet déchets les dispositifs de financements en lien avec le 1% déchets comme le SYCTOM et **l'appel à projet Solidarité de la ville de Paris** peuvent également être mobilisés.

Les collectivités locales bénéficiaires des actions mobilisent également leur budget pour participer à la mise en œuvre des activités ainsi qu'à leur pérennisation. Ils sont notamment mobilisés pour assurer le financement du fonctionnement des services et dispositifs mis en place au niveau des projets.

EXEMPLES DE FINANCEMENTS DES PROJETS GIRE

>> Les budgets des collectivités locales.

>> Les programmes nationaux sectoriels eau et assainissement soutenus par les bailleurs internationaux (BM / BAD / UEMOA, UE...).

>> PACASEN / PUMA / PRDC -VFS.

>> Les financements des agences de l'eau dans le cadre du dispositif 1% eau de la loi Oudin Santini.

>> Association Internationale des Maires Francophones (AIMF).

>> OMVS / SAED / SOGED / SOGEM.

>> Les fonds Eau des collectivités locales françaises.

>> La coopération décentralisée.

>> « 100 projets eau et climat pour l'Afrique ».

>> Les acteurs de la diaspora.

Les projets GIRE sont également soutenus par **les programmes nationaux sectoriels** portés par les États et soutenu par les bailleurs internationaux. Ces projets sont portés par les ministères centraux et relayés au niveau territorial par les ARD. Pour cela il est également important que les collectivités disposent de documents de planification sectoriels à jour pour être éligibles à ces programmes nationaux.

Les collectivités locales françaises peuvent également être mobilisées pour participer au financement des projets. Ces appuis se font dans le cadre de la signature de **convention de coopération décentralisée entre collectivités partenaires**. C'est notamment le cas sur Matam avec le soutien du Conseil Départemental des Yvelines qui a une convention de coopération avec les départements de Matam, Kanel et Podor.

Les collectivités locales peuvent ensuite aller solliciter des cofinancements auprès de l'AFD

dans le cadre du dispositif FICOL (Facilités de Financement pour les Collectivités locales) et dans le cadre du **Fonds Conjointes franco-sénégalais** porté par les services de l'ambassade de France et du ministère des Collectivités locales.

Les acteurs de la diaspora peuvent également être mobilisés pour appuyer les collectivités locales dans la mise en œuvre de projet GIRE transfrontaliers. Différentes plates-formes comme le FORIM constituent des interlocuteurs pour leur mobilisation.

Les programmes transfrontaliers sont également une source possible de financements. Les programmes PRDC-VFS ou PUMA proposent des interventions transfrontalières sur le territoire du bassin du fleuve Sénégal. Les plans d'actions de ces programmes nationaux sont réalisés en concertation avec les collectivités locales et avec l'appui technique et l'animation des Agences Régionales de Développement.

APPEL À PROJET SOLIDARITÉS EAU DES AGENCES DE L'EAU

Les 6 agences de l'eau initient l'appel à projets « Eau et Solidarités Internationales ». Cet appel à projets a pour objectif de favoriser l'accès à l'eau potable et à l'assainissement au sein des territoires de partenariats institutionnels des agences de l'eau. Ce dispositif entend participer à l'atteinte de l'Objectif de Développement Durable (ODD) n°6 qui vise d'ici 2030 à « garantir l'accès de tous à l'eau, à l'assainissement et à assurer une gestion durable des ressources en eau ».



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



www.lesagencesdeleau.fr

ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT DANS LA COMMUNE DE SELIBABY

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DE L'EXPÉRIENCE

À Selibaby, le projet PAGIE met en œuvre une approche intégrée axée sur l'eau, l'assainissement et la gestion des déchets. Malgré les efforts engagés, l'accès à l'assainissement demeure une problématique pour certains ménages vulnérables. Dans ce contexte, plus de 40 latrines et 16 fosses septiques ont été construites au profit de ces familles. La commune de Selibaby a contribué à l'identification des ménages bénéficiaires sur la base de critères de vulnérabilité clairement définis.

SITUATION INITIALE / ENJEUX

En matière d'accès à l'assainissement 16% des ménages n'ont pas accès à l'assainissement, la plupart des ménages déversent les eaux usées dans les rues. À cela il faut ajouter l'absence d'un service de ramassage des déchets opérationnel. Dans la commune 20% des ménages n'ont pas accès à l'eau courante directement chez eux.

Le projet a permis la construction de 40 latrines familiales et de puits perdus au profit des ménages vulnérables, sélectionnés par les équipes de la commune sur la base de critères clairs de vulnérabilité et d'amélioration du cadre de vie. Ces infrastructures ont été conçues et mises en œuvre dans le cadre d'une approche intégrée eau-assainissement portée par le projet, visant à partager les bonnes pratiques avec les communes sénégalaises voisines. Le projet a été réalisé en collaboration avec les délégués de quartiers, les services techniques de l'urbanisme et de l'habitat.

Temoignage d'acteur

NOM : **Oumar Hamady BÂ**
ama002@gmail.com

FONCTION : **Maire de la commune
de Selibaby**

LOCALITÉ : **Selibaby**

PROJET CONCERNÉ : **MAVIL / PAGIE**



IMPACTS

La construction de ces infrastructures d'assainissement a permis d'améliorer l'accès pour 40 ménages vulnérables à des services d'assainissement adéquats afin de réduire de manière significative le déversement des eaux usées dans les rues de certains quartiers, contribuant ainsi à l'amélioration de la santé publique, en particulier celle des enfants.

FREINS / DIFFICULTÉS

L'insuffisance d'espaces disponibles pour certains ménages, liée notamment à la configuration des habitations, constitue une contrainte pour la construction des infrastructures.



EXTENSION DES RÉSEAU D'EAU POTABLE À GOURAYE

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DE L'EXPÉRIENCE

Avec le soutien du projet PAGIE nous avons pu bénéficier d'une extension du réseau d'eau potable dans un quartiers périphériques de Gouraye, l'un des moins desservis de la ville. Un travail préliminaire mené conjointement avec la mairie et les délégués de quartiers ce qui a permis d'identifier et de prioriser les tronçons à étendre. Dans ce cadre, 300 mètres linéaires de réseau ont été déployés et 7 branchements sociaux ont été financés au profit de familles économiquement vulnérables.

SITUATION INITIALE / ENJEUX

Malgré les efforts importants consentis par l'État mauritanien pour améliorer l'accès aux services essentiels, notamment l'eau potable, des disparités persistent entre régions, entre communes rurales et urbaines, et entre quartiers centraux et périphériques. En 2015, seulement 57,4% de la population de Gouraye avait accès à l'eau potable. Bien que la situation se soit améliorée, les quartiers périphériques, souvent exclus des dynamiques urbaines, restent fortement affectés par cette problématique. La priorisation et le financement d'extensions de réseau d'eau dans une approche concertée, ainsi que l'accompagnement pour l'obtention de branchements sociaux pour les familles précaires, contribue à la réduction de ces inégalités d'accès. L'activité a été réalisé en collaboration avec les délégués de quartiers et la Société Nationale de l'Eau (SNDE).

IMPACTS

Avant cette synergie d'actions ayant conduit au financement de l'extension du réseau d'eau potable, une part

Temoignage d'acteur

NOM : **Aziz DJIME**
(+222) 46 62 43 54

FONCTION : **Délégué de quartier
de Moussafrine**

LOCALITÉ : **Gouraye**

PROJET CONCERNÉ : **MAVIL / PAGIE**



branchement social. Grâce à ce projet plus de 70 habitants vulnérables du quartier ont pu bénéficier d'un accès à l'eau potable.

FREINS / DIFFICULTÉS

La principale difficulté rencontrée dans l'exécution de cette activité réside dans le processus très procédural nécessaire à l'obtention des devis. La SNDE ne disposant pas de représentation technique au sein de la commune de Gouraye, une délégation en provenance de la ville voisine de Selibaby doit être mobilisée à chaque fois pour collecter les informations nécessaires à l'établissement des devis. Ces démarches ont pris beaucoup de temps et ont retardé la mise en œuvre des activités.

importante des habitants de ce quartier s'approvisionnait via des bornes-fontaines, faute d'accès au réseau de distribution de la ville. La réalisation de ces travaux a permis, d'une part, de réduire la pénibilité liée à l'approvisionnement en eau, notamment pour les femmes, et d'autre part, de doter les ménages situés en fin de réseau et économiquement vulnérables d'un



RECYCLAGE DES DÉCHETS PLASTIQUES À ROSSO MAURITANIE

Temoignage d'acteur

NOM : **Sy Abdoul Sidati Socra**

FONCTION : **Responsable Municipal Jeunesse et Président Réseau des Jeunes**

LOCALITÉ : **Rosso Mauritanie**

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DE L'EXPÉRIENCE

Le projet prévoit la mise en place de tri sélectif au niveau des ménages, l'organisation de sessions de nettoyage des quartiers afin d'améliorer le cadre de vie et collecter les déchets plastiques pour mettre en place une filière de valorisation. Les populations ont été sensibilisées sur les enjeux liés à la gestion des déchets à travers des activités de porte à porte pour les inciter à réaliser du tri sélectif. Le projet a permis de mobiliser les ménages, les organisations locales, les services de l'état, les commerces. Les sensibilisations ont notamment insisté sur la question du recyclage des déchets plastiques qui entraînent une très forte pollution du fleuve et de ses berges.

SITUATION INITIALE / ENJEUX

La situation de l'insalubrité à Rosso Mauritanie, ville frontalière stratégique sur le fleuve Sénégal, demeure un défi majeur. Malgré son rôle de plaque tournante commerciale, la ville lutte contre des problèmes structurels d'assainissement et de gestion des déchets. L'insalubrité à Rosso se manifeste à plusieurs niveaux : dont l'accumulation des déchets solides constitués essentiellement de plastique. Cette situation dramatique affecte la vie des citoyens et la gestion de la ressource en eau. Ville carrefour et ville frontière la commune accueille de nombreuses populations en transit ce qui augmente considérablement la production de déchets notamment au moment des fêtes.

Une telle initiative nous a permis de commencer à transformer le visage de la ville, de changer le comportement



des citoyens, de protéger le fleuve, moins de plastique dans les rues signifie moins de débris emportés par les eaux de pluie vers le fleuve. Les activités ont permis la réalisation d'actions de sensibilisations sur la gestion des déchets à la source (Tri) et l'importance de sa valorisation par le recyclage du plastique en pavé ou en mobilier.

Les principaux partenaires dans la mise en œuvre étaient les OSC composées des jeunes et femmes de la commune, les acteurs culturels, les techniciens de la GIZ, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) avec l'appui des équipes de l'ONG GRET qui ont mis à disposition les formateurs.



IMPACTS

Ce projet nous a permis d'améliorer l'esthétique de la ville, qui était altéré par des dépôts anarchiques çà et là en ville, de briser le cycle du « tout-à-la-rue ». Le changement de comportement en participant à la gestion des déchets et en adoptant le tri à la source nous a permis d'éduquer les ménages à séparer le plastique des déchets organiques initiant ainsi des comportements de tri pour faciliter la valorisation des déchets.

L'implication des associations de jeunes, des écoles et les organisations locales comme vecteurs de changement nous a permis d'avoir un impact significatif pour influencer les familles.

Le projet a permis de réduire de manière significative les déchets plastiques, et ainsi contribuer à une meilleure protection du fleuve.

Le projet a également permis la mise en place d'une dynamique avec les GIE de femme (économie verte) pour la transformation des déchets plastiques en pavé pour les infrastructures routières et les places publiques offrant des perspectives dans la génération de revenus et la création d'emplois verts. Une innovation à Rosso mauritanie saluée par toute la population locale.

FREINS / DIFFICULTÉS

En termes de difficultés ont peu noter :

>> Une saturation urbaine : La densité de population et le flux constant de voyageurs (frontière) augmentent la production journalière de déchets.

>> Le manque d'engagement des populations au démarrage du projet du fait d'un faible engagement citoyen.

>> La faiblesse des ressources municipales : La commune peine à avoir un service de voirie performant face à une urbanisation rapide et anarchique.

>> Déficit d'infrastructures : L'inexistence d'un système de collecte et de traitement des déchets dans les quartiers ce qui rend difficile la collecte à la source.



Formation à la production de pavés à partir de déchets plastiques

LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

LES CONTRAINTES DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES POUR LA CIRCULATION DES BIENS ET DES PERSONNES

Une contrainte importante concerne les procédures administratives pour le déplacement des équipes projets et les acteurs locaux au moment notamment des cadres de concertation transfrontaliers. **Pour lever cette difficulté il est important d'impliquer très en amont dans le projet les autorités administratives locales afin de faciliter la mise à disposition des papiers et autorisations nécessaires.**

La mise en place des équipes projets de part et d'autre des territoires permet également de lever cette contrainte. Sur la zone de Bakel le GDR dispose d'équipes au Sénégal et d'équipe en Mauritanie. Ces dernières doivent être dotées des moyens logistiques adaptés afin de faciliter la mise en œuvre opérationnelle. Sur la zone de Rosso une seule équipe a été mobilisée par Le Partenariat côté sénégalais ce qui a entraîné des freins dans le déplacement des équipes. Là encore, l'implication des autorités locales (communes) et préfectorales ont permis de faciliter et d'accélérer les procédures pour les déplacements des équipes. Sur les différents projets la mobilisation des équipes locales disposant de papiers de la zone

CDAO facilite les déplacements. Le personnel expatrié étant soumis à des procédures de visas longues et complexes et sont contraint de passer par certains points d'entrée officiels ce qui rallonge les délais de traversée. Les partenaires locaux, notamment les élu.es ont joué un rôle important pour faciliter la mobilité des transversaux de part et d'autre de la frontière et ce, malgré les contraintes administratives.

SUR LES DIFFÉRENTS PROJETS LES ÉQUIPES SONT CONFRONTÉES À L'INSUFFISANCE DES MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS DES COLLECTIVITÉS LOCALES QU'IL FAUT RENFORCER

Sur le projet PAQUEA / REVIS Le Partenariat a accompagné la commune de Rosso dans la création de services techniques municipaux. Les STM, dont le personnel est pris en charge par le budget communal sont renforcés en capacités et doté des moyens matériels nécessaires à l'accomplissement de leur mission. Pour aider à la prise en charge des charges des communes le projet PAQUEA / REVIS appui la commune dans la mobilisation des ressources fiscales par le renforcement de la fiscalité locale. Sur MAVIL / PAGIE l'action en la matière s'est concentré sur le renforcement de capacité des commissions techniques

municipales sur les questions de gouvernances et de stratégies de mobilisation des ressources fiscales afin d'accompagner la municipalité à mieux capter ses ressources dans la perspective d'autonomie financière.

SUR JEDREL MOUHGUEN LE PRINCIPAL FREIN IDENTIFIÉ EST QUE LES DEUX COLLECTIVITÉS NE SONT PAS RIVERAINES MAIS SÉPARÉES D'UNE DISTANCE DE 50 KM CE QUI COMPLEXIFIE LA RÉALISATION DE PROJETS EN COMMUNS SUR LES DEUX TERRITOIRES

Une attention particulière est donc à apporter à la localisation des communes d'intervention et privilégier les collectivités en vis-à-vis.

LE RENOUVELLEMENT DES ÉQUIPES MUNICIPALES PEUT ÉGALEMENT CONSTITUER UN FREIN À L'APPROPRIATION ET AU SUIVI DES PROJETS

Il est donc important de veiller aux périodes électorales au moment de l'élaboration des demandes de financements et d'intégrer ces paramètres dans les risques liés à la mise en œuvre des projets. Il est également important de contribuer au renforcement des capacités et à l'implication des techniciens locaux et acteurs de la société civile qui ne sont moins affectés par les mouvements électoraux.



Bonnes pratiques

>> Renforcer les réseaux présents sur le BFS

Renforcer les différents réseaux présents sur le Bassin du Fleuve Sénégal comme l'IFS, le RMBFS, le réseau des départements en cours de création est facteur important pour l'émergence de projets GIRE transfrontaliers.

>> Soutenir les initiatives d'échanges et de partage

Facilite la circulation des informations, le partage d'expérience, l'identification des initiatives spontanées portées par les collectivités que peuvent être consolidées et servir de support à des projets GIRE transfrontaliers.

>> S'appuyer sur les initiatives de coopération décentralisée

Mobiliser les collectivités locales françaises pour s'inscrire dans des initiatives GIRE incluant des volets transfrontaliers. Associer les réseaux de collectivités locales comme le RMBFS.

>> Informer en amont les autorités locales pour faciliter les procédures.

Cela facilite les déplacements des équipes et des partenaires sur le terrain.

>> Réaliser des diagnostics territoriaux

Pour identifier les thématiques prioritaires partagées entre les acteurs des deux territoires.

>> Réaliser une cartographie d'acteurs

Permet de travailler avec l'ensemble des acteurs locaux du territoire et de faciliter les articulations.

>> Faire valider les projets par les instances municipales

Pour une appropriation des thématiques transfrontalières par les exécutifs locaux.

>> Instaurer un cadre de concertation transfrontalier comme point de départ

La mise en place d'un cadre de concertation transfrontalier permet la mobilisation des acteurs locaux et sert de point d'appui à la mise en œuvre du projet transfrontalier.

>> La mobilisation d'équipes locales de part et d'autre du fleuve pour faciliter les déplacements zone CDAO

Soit au sein des ONG quand elles sont présentes sur les 2 territoires soit par la collaboration de 2 ONG de part et d'autre des rives du fleuve.

>> La création et le renforcement des services techniques municipaux

Pour permettre la pérennisation des projets et l'appropriation locale. L'importance de l'élaboration de plan de formation répondant aux besoins en formation théoriques et pratiques sur les questions de gouvernance, de maîtrise d'ouvrage et de fiscalité local.

>> Privilégier les communes riveraines du fleuve

Les communes situées en vis-à-vis.

5.2

Animer, piloter et pérenniser un dispositif de gouvernance transfrontalier autour de la GIRE, multi acteurs articuler avec le niveau macro

Les projets présentés proposent tous des dispositifs de concertation transfrontaliers multi acteurs organisés autour de cadre de concertation transfrontaliers.

Ces cadres de concertation transfrontaliers permettent la mobilisation des acteurs locaux, l'identification des thématiques prioritaires d'intervention et le suivi des projets mis en œuvre.

Ils constituent la 1^{ère} étape dans la mise en œuvre des projets, et un point d'appui pour le démarrage des activités et la structuration des projets. Piloter par les collectivités ils sont animés par les équipes projets ou certains services techniques identifiés au sein des collectivités locales partenaires.

L'implication des autorités locales en amont permet de faciliter les échanges et la mobilisation des acteurs au sein de ses instances qui sont confrontées à des problèmes de circulations des personnes de part et d'autre de la frontière.

Le cadre de concertation transfrontalier facilite l'articulation entre le niveau local et le niveau macro pour faire le lien avec les orientations de l'OMVS. Il constitue un point d'appui pour la réalisation de diagnostic territoriaux permettant d'identifier les thématiques prioritaires et leur articulation avec les politiques sectorielles et les orientations du SDAGE.

Cependant pour cela, le cadre de concertation transfrontalier doit être accompagné pour être renforcé en capacités, que ce soit autour des principes de la GIRE, ou de la connaissance des orientations et recommandations des orientations nationales ou à l'échelle du bassin.

Un point de vigilance important est la pérennisation de ces dispositifs qui doivent s'inscrire le plus possible dans les cadres de la décentralisation, s'appuyer sur les ressources des collectivités afin de les rendre pérenne. Cela suppose de préparer la stratégie de sortie dès la conception du projet.

L'installation officielle de ces dispositifs facilite la communication et l'adhésion des acteurs locaux, permettant ainsi leur formalisation à travers des arrêtés et des conventions pour la mise en œuvre de dispositifs de coopération transfrontaliers.

5.2.1 Installation d'un cadre de concertation transfrontalier multi acteurs

Tous les projets présentés proposent la mise en place d'un cadre de concertation transfrontalier pour assurer le pilotage et l'animation des projets GIRE transfrontaliers.

PAGIE. Dans le cadre du PAGIE un Cadre de Concertation Transfrontalier multi acteurs a été proposé. Installé à partir de 2022 il regroupe des élus, des représentants des organisations de jeunesse, des groupements de femmes et des associations de pêcheurs, des services techniques, les autorités administratives des deux territoires ainsi que les équipes projets du GRDR et de LP. Le Cadre de concertation a été installé dès le démarrage du projet pour assurer la gestion locale de la GIRE et promouvoir un dialogue intercommunal et transfrontalier, de part et d'autre du fleuve Sénégal.



REVIS / PAQUEA. Installation d'un cadre de concertation intercommunal et transfrontalier en juin 2025 qui regroupe des élus, des représentants des organisations de jeunesse, des groupements de femmes, des services techniques, des représentants des programmes nationaux présents sur les territoires ainsi que les autorités administratives des territoires riverains. Tout comme pour le PAGIE l'installation du cadre de concertation transfrontalier constitue la première étape pour le lancement du projet. À l'issue de sa mise en place, le cadre de concertation a été formalisé par un arrêté municipal pris par les deux collectivités.

Ronlkh / Jedrel Mouhguen. Sur ce territoire la SOGED n'a pas installé de cadre de concertation formalisé mais plusieurs rencontres d'échanges ont eu lieu entre les deux communes à l'occasion de la réalisation du diagnostic territorial et notamment des phases de restitutions.

Sur les différents projets le processus de mise en place des cadres de concertations transfrontaliers s'appuie sur les acteurs suivants :

- >> Les élus des deux collectivités ;
- >> Les services techniques déconcentrés (hydraulique, assainissement, hygiène, éducation, eaux et forêts) ;
- >> Les Agence Régional de Développement ;
- >> Les autorités administratives (préfets) ;
- >> Les représentants des groupements de femmes de chaque commune ;
- >> Les représentants des organisations de jeunesse de chaque commune ;
- >> Les OSC de développement local présentes sur les territoires s'activant dans le domaine de l'environnement ;
- >> Les représentants des organisations de pêcheurs.

Dans les différents projets la première étape a consisté à se concerter avec les élus et techniciens des deux collectivités afin d'identifier avec eux les modalités et les enjeux pour la mise en œuvre des cadres de concertations transfrontaliers. Cette étape a permis de faire un état des lieux sur les initiatives déjà existantes sur les différents territoires et de recenser les échanges transfrontaliers déjà existants. Ces échanges préalables ont été mis en place à l'initiative de projets ou bien à l'initiative des collectivités notamment dans le domaine des échanges culturels ou à l'occasion d'événements comme les fêtes de l'indépendant à Rosso Sénégal et Rosso Mauritanie.

Dans les différents territoires la mise en place de cadres de concertation transfrontaliers a répondu à un besoin exprimé par les élus et acteurs de la société civile afin de formaliser et structurer des initiatives ponctuelles déjà engagées par les collectivités locales. Dans le cadre des projets MAVIL / PAGIE et REVIS / PAQUEA l'installation des cadres de concertation transfrontaliers a fait l'objet d'un atelier de lancement permettant la mobilisation des différents partenaires mais également l'information des autorités locales et des populations de l'existence de ce cadre.

5.2.2 Une articulation entre le local et le niveau macro

Le Cadre de concertation transfrontalier permet une articulation entre le niveau local et le niveau macro, permettant ainsi le déploiement de stratégie GIRE s'inscrivant dans des contextes transfrontaliers et contribuent ainsi à l'atteinte des objectifs fixés au niveau macro et notamment dans le cadre du Schéma Directeur et d'Aménagement des Eaux (SDAGE) élaboré par l'OMVS qui constitue le cadre d'intervention pour le Bassin du Fleuve Sénégal. Du fait de leurs actions de proximité, leurs connaissances des problématiques locales et leur capacité à solutionner les conflits d'usages entre les acteurs les collectivités locales territoriales constituent le maillon indispensable pour la gestion des ressources en à l'échelle du bassin.

Cependant le SDAGE n'est que peu vulgarisé à l'échelle des territoires malgré les initiatives qui ont été conduites par l'OMVS dans le cadre du PGIRE (Programme de Gestion Intégré des Ressources en Eau). Les documents de planification sectoriels élaborés par les collectivités ne font que peu références aux orientations du SDAGE, il y a un déficit d'articulation entre les orientations définies à l'échelle macro et les interventions des collectivités au niveau local.

Dans le cadre des différents projets transfrontaliers conduit sur le BFS les principales activités développées pour l'articulation des niveau macro et le niveau local s'appuient sur :

- >> La mise à disposition d'outils de planification adaptés aux réalités des territoires, proposant des stratégies GIRE, articulées avec les orientations de l'OMVS ;
- >> Le renforcement de capacités des collectivités territoriales sur la GIRE, la maîtrise d'ouvrage et la mise en œuvre de projets pour améliorer la qualité des services aux populations pour l'accès à l'eau, l'assainissement ou les déchets ;

>> Le soutien à l'émergence de services techniques compétents pour le suivi et la maintenance des ouvrages réalisés ;

>> La mobilisation de ressources locales pour la prise en charge des coûts d'exploitations à travers une meilleure prise en compte de la fiscalité locale ;

>> La responsabilisation des organisations de la société civile dans la mise en œuvre des activités et l'émergence d'organisation d'utilisateurs pour veiller au contrôle qualité des services aux populations.

Sur les territoires de MAVIL / PAGIE et sur REVIS / PAQUEA le cadre de concertation transfrontalier s'appuie sur les dispositifs communaux prévus dans le cadre du processus de décentralisation et des politiques sectorielles notamment dans le domaine de l'eau. Ils s'organisent autour de dispositif transfrontalier articulés avec des dispositifs communaux installés sur les territoires des différentes collectivités. L'enjeu réside alors dans l'articulation entre le niveau communal et le dispositif transfrontalier.

Sur MAVIL / PAGIE une synthèse bibliographique des études et documents de planification locale existants sur le secteur eau / assainissement dans les différentes collectivités a été réalisée afin de mesurer l'adéquation entre les documents de planification des collectivités et les orientations contenues dans le SDAGE de l'OMVS. Ce travail a permis la mise à jour des documents de planification et d'identifier les besoins en renforcement de capacité des élus et leur niveau de connaissance des orientations contenues dans le SDAGE.

Cet état lieux des documents de planification à Selibaby, Gouraye et Bakel a permis de mieux comprendre le cadre institutionnel et réglementaire du secteur eau et assainissement, les acteurs clés et leurs interactions et par là même, apprécier l'accès aux services essentiels dans ces communes mais aussi les leviers de financement dont elles disposent pour la réalisation de leur Plan Hydraulique et Assainissement (PLHA).



ANIMATION DU COMITÉ GIRE TRANSFRONTALIER À BAKEL

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DE L'EXPÉRIENCE

En tant que représentant de l'ARD de Tambacounda à Bakel j'ai eu à participer à la mise en place d'un cadre de concertation transfrontalier et multi-acteurs dans le cadre du programme MAVIL en mars 2022 à Bakel. Ce cadre de concertation regroupe les communes de Bakel, Gouraye et Sélibabi.

Les membres sont des élu.es, des services techniques, des organisations de la société civile etc.). Le cadre de concertation transfrontalier est un dispositif de coordination et de facilitation de la mise en œuvre des activités transfrontalières en lien avec les enjeux de la GIRE sur le territoire des trois collectivités. Ce cadre se veut également être un catalyseur pour renforcer le dialogue entre les trois collectivités autour de problématiques transfrontalières communes.

SITUATION INITIALE / ENJEUX

Les communes de Bakel, Gouraye et Sélibabi, partagent des problématiques socio-économiques communes (ethnies, langues, contexte sociale etc.). Elles partagent également le fleuve Sénégal, ressource en eau aujourd'hui menacée par l'action de l'homme et les effets du changement climatique telles que : la dégradation des berges, l'ensablement du fleuve, la pollution des eaux, les conflits d'usages etc...

Dans cette perspective, le comité de pilotage se réunit de manière semestrielle. Ces ateliers transfrontaliers sont l'opportunité de discuter de l'avancer opérationnelles du projet en lien avec les problématiques communes sur la GIRE, des perspectives, des points de blocages et des solutions envisageables. La concertation consiste pour différentes catégories d'acteurs :



- >> D'être ensemble, dans un processus de travail collectif ;
- >> D'organiser des échanges, même contradictoires, pour se projeter collectivement et parvenir à des décisions et à une action publique qui convient à tous et à chacun ;
- >> De permettre la contribution de tous les acteurs, tout en poursuivant la construction de consensus autour d'une vision et des valeurs partagées, autour de projets collectifs (intérêt commun voir partagé ;
- >> Renforcer la cohésion sociale entre territoires en favorisant la connaissance et la reconnaissance mutuelle entre différentes composantes de la population ;
- >> Développer une approche intégrée des problématiques, donc, une action publique pertinente ;
- >> Renforcer la légitimité des institutions en les rapprochant des dynamiques réelles, et en améliorant leur capacité de réponse aux besoins matériels et immatériels des populations.



Temoignage d'acteur

NOM : **Mamadou Fade**
fademamadou@yahoo.fr

FONCTION : **ARD de Tambacounda**

LOCALITÉ : **Bakel**

PROJET CONCERNÉ : **MAVIL / PAGIE**

IMPACTS

- >> Consolidation de relations entre populations des 3 communes ;
- >> Amélioration du dialogue entre les acteurs des trois territoires (Bakel, Gouraye et Sélibabi) ;
- >> Adoption par les nouveaux élus et chefs de services techniques membres comité de pilotage du dispositif suite aux changements de l'exécutif tout en favorisant l'émergence et la diversification de nouvelles formes de collaboration, notamment entre les différents services techniques.

FREINS / DIFFICULTÉS

L'animation du comité de pilotage transfrontalier du projet a connu un ralentissement en 2024 à cause de deux facteurs : les élections locales (municipales et législatives) organisées au Sénégal et en Mauritanie, ainsi que la mutation de plusieurs membres des services techniques vers d'autres localités. Toutefois, grâce à l'ancrage territorial solide du Grdr, la transition avec les nouveaux élus et responsables de services s'est déroulée de manière fluide. Un temps d'adaptation a néanmoins été nécessaire pour permettre aux nouveaux arrivants de s'approprier le projet et ses enjeux.

5.2.3 Identifier les thématiques transfrontalières et assurer la mobilisation des acteurs

Le Cadre de Concertation Transfrontalier (CCT) apparaît comme une nécessité pour se concerter et agir ensemble en mobilisant les acteurs des deux territoires de manière conjointe. Le CCT assure la coordination et la facilitation pour la mise en œuvre des activités transfrontalières. Il offre un cadre structuré pour la mise en œuvre d'actions conjointes en faveur de la lutte contre la pollution des eaux, la dégradation des berges, les conflits d'usages, l'accès à l'eau potable, à l'assainissement ou l'amélioration des services de collecte des déchets sur les différents territoires et le renforcement de capacités des acteurs locaux. Le CCT permet l'identification des actions à mettre en œuvre, la priorisation des interventions, la mobilisation des acteurs locaux pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des réalisations.

Le diagnostic territorial permet de réaliser un état des lieux approfondi des pratiques de gouvernance, de construire une approche inclusive et participative de la concertation pour la gestion intégrée des ressources en eau et des problématiques connexes à l'échelle locale, dans un contexte de changement climatique. Il permet la réalisation d'un état des lieux des équipements, de l'état de la ressource en eau sur les territoires dans le but de développer des actions de renforcement. Ces actions permettent de rendre opérationnelles les politiques et stratégies de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans le bassin du fleuve Sénégal aux différentes échelles de planification et structurer davantage les rapports entre les usagers.

Ces diagnostics sont réalisés de manière participative, ils mobilisent les acteurs présents sur les différents territoires (groupements de femmes, organisations de jeunesse, opérateurs économiques...) afin de collecter l'ensemble des informations à la base et adaptées aux enjeux vécus par les acteurs et les solutions à apporter. À la suite de ce diagnostic des restitutions sont organisées pour partager les résultats issus du diagnostic, valider la collecte des données, valider collectivement les suggestions d'actions à mettre en œuvre et **élaborer une vision partagée des priorités d'actions**.

Le diagnostic territorial est réalisé de différentes manières. **Dans le cadre du projet MAVIL / PAGIE** il a été réalisé sur la base de l'analyse des documents de planification existants, diagnostic qui été complété par des enquêtes de terrain notamment dans le secteur de

l'assainissement pour la réalisation des latrines ménages et des infrastructures en milieu scolaire. Cette méthodologie offre l'avantage de vérifier l'adéquation des documents de planification sectoriels avec les orientations du SDAGE et donc ainsi de proposer des mises à jour en fonction des besoins.

Sur Bakel, Goureye et Selibaby, les thématiques prioritaires qui ont été identifiées sont les suivantes :

- >> Accès à l'eau potable ;
- >> Accès à l'assainissement, notamment familiale mais aussi scolaire ;
- >> Le renforcement des systèmes de collecte des déchets ;
- >> Le reboisement des berges.

Les diagnostics complémentaires ont été réalisés en mobilisant des enquêteurs dans les quartiers en périphérie de Bakel, Gouraye et Selibaby en collaboration avec les mairies, les services techniques et les chefs / délégués de quartiers. Ces diagnostics ont également permis de réaliser la présélection des ménages vulnérables ne disposant pas de latrine dans les différents quartiers.

Ces diagnostics ont été complétés par une analyse sur la situation de l'eau et de l'assainissement dans les écoles élémentaires des communes du PAGIE. Il était question à travers ce diagnostic de dresser un état des lieux des infrastructures eau et l'assainissement mais aussi leur mode de gouvernance (gestion et entretien) en collaboration avec les Inspections / directions de l'éducation des communes.

Sur les communes de Ronkh et Jedrel Mouhguen le diagnostic territorial a été réalisé par la SOGED, avec l'appui de l'Agence Régionale de Développement de Saint-Louis, le pS-Eau et l'Office International de l'Eau, la SONADER côté mauritanien et les sociétés concessionnaires de l'eau, SENEAU et SNDE. Il a mobilisé les élus et techniciens des collectivités ainsi que les organisations de jeunesse, les groupements de femmes et les opérateurs économiques. Plusieurs acteurs ont été associés à la réalisation de ce diagnostic territorial et notamment l'Office des Forages et Ouvrages Ruraux (OFOR), la Société Nationale des Eaux du Sénégal (SONES), la Société nationale d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta du fleuve Sénégal (SAED). Des opérateurs du secteur privé intervenant dans la zone sont également mobilisés comme la Compagnie Sucrière Sénégalaise (CSS).

5.2.4 Le renforcement de capacités et la vulgarisation des orientations du SDAGE de l'OMVS

Dans le cadre du projet MAVIL / PAGIE les membres du cadre de concertation ont eu à bénéficier de formations sur la décentralisation & les compétences des collectivités locales ainsi que sur les changements climatiques, la maîtrise d'ouvrage et les stratégies de mobilisation fiscales. Les Agences Régionales de Développement disposent de modules de formation pour la réalisation de ces formations.

Dans le cadre du projet des plans de renforcement de capacité validé avec l'ensemble des acteurs ont été mis en œuvre à destination des élus et techniciens des collectivités locales dans les domaines de la planification stratégique et opérationnelle, l'exécution et la réception d'ouvrage, la sélection des prestataires et mise en service des ouvrages, et les techniques d'entretien et de maintenance d'ouvrage.

L'OMVS a été mobilisée pour renforcer les capacités des membres du cadre de concertation sur les orientations et modalités de mise en œuvre du SDAGE. L'implication de l'OMVS consistait à faire la présentation du SDAGE en présence de l'ensemble des membres du comité transfrontalier en particulier les Maires qui, doivent intégrer certaines orientations du SDAGE dans leurs plans locaux & plans directeur Hydraulique et Assainissement. Ils ont été également outillés pour proposer des actions de vulgarisation auprès des acteurs locaux.

Il faut le rappeler que le SDAGE vise entre autres à renforcer les capacités et les outils de planification régionale, à harmoniser les politiques et législations et à renforcer la coordination des différents intervenants, qu'ils soient maîtres d'ouvrage ou bailleurs de fonds. Il a aussi pour objectif d'éviter la surexploitation des milieux et des ressources naturelles, en permettant leur gestion efficace, équitable et durable, tout en permettant un développement des activités humaines dans le bassin versant du fleuve Sénégal.

Le renforcement de capacités des membres du cadre de concertation est assuré par les experts de l'OMVS mobilisés. Ils sont également mobilisés pour mettre à la disposition des collectivités territoriales des outils synthétiques de communication sur le SDAGE, ce qui contribuera dans le même temps, à vulgariser ce schéma directeur encore peu connu et récemment révisé avec un horizon temporel à 2050.

Ces actions sont accompagnées d'actions de communication qui concernent la diffusion d'outils de capitalisation (capsules vidéo, articles) sur les éléments innovants du projet, les changements induits et les leçons apprises et la vulgarisation des orientations du SDAGE auprès des différentes catégories d'acteurs comme les organisations de jeunes, les groupements de femmes ou les opérateurs économiques afin que chaque acteur soit au même niveau d'information et de compréhension.

L'objectif premier de ces capsules est d'une part présenter les enjeux auxquels est confrontée la commune en matière d'eau et d'assainissement, les principaux acteurs qui interviennent sur ces thématiques, leur organisation ainsi que leur rôle. Aussi, ces capsules via les différents intervenants identifient les pistes de solutions vers lesquelles la ville pourrait s'orienter afin de faire face aux enjeux auxquels elle est confrontée.

Dans le cadre de la communication et d'action de plaidoyer, deux (03) vidéos de court métrage sur les problématiques de l'accès à l'eau potable, de la gestion de déchets étaient réalisées sur la ville de Bakel dans le cadre du PAGIE. Après validation par la commune ils ont été diffusés à plusieurs occasions (ateliers, rencontres, partage WhatsApp...).

La diffusion de ces vidéos de court métrage a permis pour la commune de Bakel de faire un plaidoyer fort sur la collecte des ordures, à l'endroit des autorités régionales et des programmes nationaux afin de les solliciter pour leurs appuient en s'appuyant sur la démonstration des activités menées par la collectivité.

5.2.5 Préparer la stratégie de sortie

Un des enjeux importants identifié est de permettre la pérennisation des dispositifs de concertation qui ont été installés. Il a été relevé la nécessité de proposer la stratégie de sortie le plus en amont possible dans la mise en œuvre des projets afin de la préparer dans de bonnes conditions et de pouvoir la mettre en œuvre avant la fin du projet.

Cette stratégie de pérennisation s'appuie notamment sur :

>> Les dispositifs de la décentralisation existants au niveau des différents territoires et les dispositifs proposés par les politiques sectorielles (DGPPE pour le Sénégal par exemple) ;

>> Pérenniser le financement et l'animation des cadres de concertation transfrontaliers dès le démarrage du projet.

CES ACTIONS SONT
ACCOMPAGNÉES
D'ACTIONS DE
COMMUNICATION
QUI CONCERNENT LA
DIFFUSION D'OUTILS
DE CAPITALISATION

Il faut pour cela solliciter les budgets des collectivités locales, notamment en orientant les contreparties habituellement demandées aux acteurs locaux (contreparties locales) dans la prise en charge des cadres de concertation.

Veiller à l'inscription budgétaires de ces financements dans les budgets des collectivités locales pour faciliter leurs mobilisations.

Accompagner la création et/ou le renforcement des services techniques municipaux contribuent

également à préparer la stratégie de sortie du projet. Les agents des STM peuvent ainsi capitaliser les résultats du projet et assurer le suivi de manière durable. De plus ils sont moins soumis aux mouvements issus des élections locales.

L'articulation et la collaboration avec les programmes nationaux transfrontaliers présents sur les territoires permet de les solliciter pour consolider et pérenniser les dispositifs de concertation transfrontaliers mis en place.

LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

L'ABSENCE OU LA NON MISE À JOUR DES DOCUMENTS DE PLANIFICATION SECTORIELS DES COLLECTIVITÉS

De nombreuses collectivités territoriales souffrent de l'Inexistence ou de la non mise à jour des plans locaux d'hydraulique et d'assainissement. De nombreux documents sectoriels existent à l'échelle régionale ou nationale ce qui rend difficile l'adéquation avec les orientations du SDAGE de l'OMVS à l'échelle des territoires.

UN ACCÈS DIFFICILE AUX DONNÉES

Un accès difficile aux données sur la qualité de l'eau, le plan du réseau hydraulique, la gestion de l'assainissement liquide, les taux d'accès, des informations en lien avec l'organisation des comités de gestion. Les données sont souvent dispersées entre le niveau régional et national et les opérateurs concessionnaires sont réticents à mettre à disposition des informations fiables et mises à jour.

LA POLITISATION DES CADRES DE CONCERTATION

A l'approche des périodes électorales les cadres de concertation et les actions qui y sont liées peuvent être influencées par des choix politiques sans adéquation avec les priorités identifiées dans les plans d'actions à cela s'ajoute la problématique de mobilisation des acteurs durant ces périodes.

FAIBLESSE DES RESSOURCES HUMAINES DES COLLECTIVITÉS ET L'ABSENCE DE SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

Les collectivités locales souffrent d'un déficit en ressources humaines et en moyens financiers pour la mise en œuvre de leurs prérogatives ce qui limite leurs capacités d'intervention. Il est nécessaire de les appuyer pour la création et/ou le renforcement des services techniques municipaux. Le renforcement de la fiscalité permet également de renforcer les ressources financières des collectivités notamment pour

la prise en charge des coûts de fonctionnement des services.

FAIBLE ENGAGEMENT ET DISPONIBILITÉ DES ACTEURS INSTITUTIONNELS NOTAMMENT DE L'OMVS

Régulièrement sollicités par les collectivités ou les partenaires au développement il est difficile de pouvoir mobiliser certains partenaires clés et notamment l'OMVS. Un plaidoyer doit être renforcé dans ce sens notamment par les associations de collectivités locales comme le RMBFS ou l'Association des Élus Locaux.

DIFFICULTÉS DE DÉPLACEMENTS DES MEMBRES LIÉS AUX PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

Pour contourner cette difficulté il faut favoriser les échanges en visio conférences et solliciter les autorités locales dès le démarrage des projets pour faciliter les déplacements.



Bonnes pratiques

>> Le bon fonctionnement des cadres de concertation est un gage de réussite des projets transfrontaliers

>> Impliquer les opérateurs économiques présents sur la zone

>> Prioriser l'élaboration et/ou la mise à jour des documents de planification sectoriels hydraulique & assainissement s'ils ne sont pas disponibles au niveau des collectivités territoriales d'intervention en veillant à leur articulation avec les orientations du SDAGE de l'OMVS.

>> Impliquer les ARD et les services techniques déconcentrés

Notamment pour l'élaboration des diagnostics territoriaux et les outils de planification.

>> Réaliser un diagnostic territorial transfrontalier

Cela permet d'identifier les thématiques communes prioritaires partagées entre les acteurs des deux territoires.

>> Création d'un groupe WhatsApp avec l'ensemble des personnes qui constituent le cadre de concertation pour les y intégrer afin de faciliter les échanges et la communication entre les partenaires, utiliser les réseaux sociaux pour la diffusion des contenus et la mobilisation des acteurs.

>> Organiser à une fréquence raisonnable les ateliers transfrontaliers sans que cela ne soit trop lourd

La fréquence recommandée avec l'ensemble des participants est tous les 6 mois.

>> Le CDC permet le renforcement de la cohésion sociale et le bon voisinage

>> Équiper les collectivités locales en matériel de visio conférence

Cela facilite l'organisation des échanges notamment au niveau du cadre de concertation transfrontalier

>> Appuyer les collectivités locales dans leurs actions de plaidoyer pour une territorialisation effective de la GIRE

L'action en faveur d'un renforcement des capacités de plaidoyer pour une territorialisation de la GIRE sur le BFS doit être poursuivi.

>> Favoriser la présence des femmes au sein des dispositifs de concertation

Il faut veiller dès le départ du projet à l'implication effective des femmes, des jeunes, et de veiller à une approche inclusive des dispositions de concertation et dans la mise en œuvre des projets.

>> Prévoir la traduction de certains documents pour faciliter l'appropriation par les acteurs locaux

Toujours dans un souci d'inclusivité il est important de prévoir la traduction des principaux documents afin d'en faciliter l'appropriation par l'ensembles des acteurs.

5.3

Mettre en œuvre des initiatives pour l'amélioration des services EHA, protection et gestion de la ressource en eau mis en œuvre conjointement par les acteurs des deux territoires

La mise en œuvre des projets GIRE transfrontaliers offre un cadre permettant le déploiement d'innovation contribuant à la résilience climatique des territoires que ce soit pour la promotion de l'éco-construction pour la réalisation des infrastructures sanitaires ou la diffusion d'innovations en matière d'assainissement.

La mise en œuvre d'actions de sensibilisation communautaires transfrontalières menées de manière conjointes sur les deux territoires est un facteur de mobilisation des organisations de la société civile contribuant ainsi au renforcement des liens entre les acteurs des deux territoires et à l'amorçage d'une prise de conscience collective.

Les activités de reboisement, de sensibilisation à la gestion des déchets ou de sensibilisation en milieu scolaire sont des activités propices à la mise en œuvre d'activités portées conjointement par les OSC des deux territoires selon des initiatives communes. Ces activités peuvent être couplées avec des activités de partage culturels ou même sportifs.

Le renforcement de capacités des OSC est un facteur de durabilité des activités engagées, notamment dans le domaine du reboisement (surveillance des plants) ou la surveillance de la non-prolifération des déchets sur les berges (surveillances communautaires).

Pour améliorer la qualité des services eau, hygiène et assainissement, le renforcement ou la création des services techniques municipaux permet de rendre durable les activités engagées. Ces actions peuvent être couplées au renforcement de la fiscalité locale pour assurer durablement les coûts de fonctionnement associés à la création des STM.

L'amélioration des conditions d'accès à l'eau et à l'assainissement en milieu scolaire est une composante importante des projets GIRE. La sensibilisation et la responsabilisation des apprenant.es, contribue à une meilleure gestion des infrastructures et donc à l'amélioration et à la compréhension dès le bas âge des enjeux liés à préservation et à la protection de la ressource en eau.

5.3.1 Proposer des solutions innovantes adaptées aux contextes locaux, contribuant à l'atténuation des effets des changements climatiques

Dans le cadre du projet MAVIL / PAGIE, sur la base des plans d'actions élaborés par le Cadre de Concertation transfrontalier, la réalisation d'infrastructures en assainissement a été jugé prioritaire. Au cours de la phase 1 des latrines individuelles ménages ont été réalisées ainsi que la construction et la réhabilitation de blocs sanitaires dans des écoles.

Au cours de la phase 2 ce travail s'est poursuivi. En effet le diagnostic territorial a révélé l'insuffisance de latrine dans les lieux publics, notamment les écoles. L'absence de latrine à l'école, la dégradation des infrastructures ou le manque d'eau en quantité suffisante est un facteur de déscolarisation des élèves, notamment chez les filles. Le plan d'action a prévu la réalisation de 3 blocs sanitaires dans des lieux publics fréquentés et de disposant pas de sanitaires sur les 3 communes partenaires. Pour s'inscrire dans une démarche démonstrative d'adaptation aux changements climatiques les **blocs sanitaires ont été réalisés en architecture écologique** avec l'utilisation de briques de terre compressées (BTC) et la réalisation de **dispositif de filtres planté** pour le système d'assainissement des blocs sanitaires à la place des traditionnelles fosses septiques.

Les avantages écologiques concernent à la fois l'utilisation de matériaux sobre en carbone (terre), de confort thermique des bâtiments ainsi mieux adaptés aux climats locaux, la valorisation des matériaux locaux et ils s'inscrivent dans une

économie locale plus favorable au contexte local car **le coût des réalisations des bâtiments est davantage porté par le coût de la main d'œuvre que par le coût des matériaux**. Le dispositif de filtre planté permet de **filtrer l'eau de manière écologique et de pouvoir réutiliser l'eau après son traitement**, notamment pour des activités d'arrosage ou de maraichage, contrairement aux fosses septiques classiques où l'eau s'infiltre dans le sol après traitement sans pouvoir être récupérée.

Cette initiative s'inscrit dans un contexte de développement de l'éco-construction et de la recherche de solutions innovantes en matière d'assainissement dans la zone nord Sénégal.

En effet depuis plus de 10 ans les conseils départementaux de Matam, Kanel et Podor vulgarisent des techniques de constructions pauvres en carbone avec le soutien du Conseil Départemental de Yvelines. L'architecture de terre est présente depuis les origines dans la région du fleuve et elle constitue un modèle traditionnel de construction mis en œuvre par une nombreuse main d'œuvre spécialisée présente sur le fleuve. L'utilisation de l'architecture de terre dans les constructions modernes s'inscrit donc dans cette dynamique de remettre à jour des savoirs faire traditionnels adaptés aux contextes climatiques dans la vallée du fleuve Sénégal et répondant aux enjeux des changements climatiques.

Une fois les sites identifiés par les élus, les services techniques et les comités de gestion un cabinet d'architecture a été mobilisé pour la réalisation des plans. Le projet a souffert d'un manque de personnels qualifiés sur les techniques de construction en BTC dans la zone. Il existe une main d'œuvre sur la production de brique en adobe (terre crue) mais pas sur la Brique de Terre Comprimée qui demande une main d'œuvre plus qualifiée. Les formateurs mobilisés étaient originaires de Dakar et de Saint-Louis. Les précédentes initiatives réalisées en BTC ont été réalisées notamment à Saint-Louis par l'ONG Le Partenariat et sur Dakar et la Petite Côte avec l'entreprise spécialisée ELEMENTERRE. Ces initiatives ont permis l'émergence d'une main d'œuvre qualifiée capable de répondre aux besoins des maîtres d'ouvrage pour la réalisation de bâtiments en éco-construction.

Une des difficultés identifiées a également été l'accès à la terre. En effet le prélèvement de la terre doit se faire dans des sites autorisés. La plupart des prélèvements de terre se font de manière anarchique dans des sites non autorisés. Cependant ces creusements augmentent

l'érosion des sols pendant la période de la saison des pluies. Il est donc indispensable de se rapprocher du service des mines pour avoir accès aux carrières autorisées qui se situent souvent sur des sites éloignés des pôles urbains et donc plus coûteux en coûts de transports. Le projet PAGIE a pu bénéficier du soutien des élus pour avoir accès à des sites autorisés sans surcoûts supplémentaires. Souvent les sites des écoles ou des marchés sont assez exigües ce qui rend difficile la réalisation de blocs sanitaires en éco-construction car la place manque dans les établissements scolaires identifiés. Tous ces paramètres doivent être pris en compte pour la réalisation de ce type de réalisation.

Sur Rosso Sénégal, la commune sénégalaise à travers son diagnostic territorial, a identifié comme priorité l'accès à l'eau potable, l'accès à l'assainissement, pour les ménages et dans les lieux publics, ainsi que la mise en place d'un système de collecte des déchets. Avec le soutien des partenaires de la coopération décentralisée et notamment la ville de Saint-Laurent Blangy en France, le Fonds Conjoint Franco Sénégalais et l'Union Européenne (dispositif FED) de nombreuses infrastructures ont été réalisées sur la commune et notamment :

>> Sur le volet assainissement, la réalisation de latrines individuelles pour les ménages vulnérables et des puisards collectifs, la réalisation de latrines dans les lieux publics (marché, quai de passage du bac de Rosso Mauritanie, et dans les écoles et postes de santé ;

>> Sur le volet nettoyage, la mise en place d'un système de collecte des déchets sur l'ensemble du territoire communal.

En complément des infrastructures ont été réalisées pour le stockage et le traitement :

>> Une dépositaire des boues de vidange pour la collecte des effluents des fosses ménages ;

>> Un casier pour l'enfouissement des déchets et un centre de tri & de valorisation.

La commune a fait le choix d'une gestion en régie des différents services offerts aux populations. Pour cela elle a créé les services techniques municipaux de Rosso qui fonctionne avec un personnel communal sur un budget communal. Ce service assure la gestion de la collecte des déchets (collecte, évacuation et valorisation des déchets ménagers vers la décharge), ainsi que la mise en place d'un système de collecte des boues de vidange à l'aide d'une tonne à lisier. Ces deux services étant payants directement auprès des utilisateurs ils assurent ainsi le fonctionnement des services techniques municipaux.

L'ARCHITECTURE DE TERRE EST PRÉSENTE DEPUIS LES ORIGINES DANS LA RÉGION DU FLEUVE ET ELLE CONSTITUE UN MODÈLE TRADITIONNEL DE CONSTRUCTION MIS EN ŒUVRE PAR UNE NOMBREUSE MAIN D'ŒUVRE SPÉCIALISÉE PRÉSENTE SUR LE FLEUVE.

Suite à la mise en place du Cadre de Concertation transfrontalier avec la commune de Rosso Mauritanie les principales thématiques identifiées autour de la GIRE concerne :

>> L'accès à l'eau potable dans les quartiers périphériques des deux communes,

>> L'accès à l'assainissement pour les ménages (les deux communes disposant de systèmes de collecte et de stockage des boues de vidange),

>> La lutte contre la pollution des eaux du fleuve par la valorisation des déchets plastiques, la lutte contre le typha et la lutte contre l'érosion des berges.

À ces enjeux s'ajoutent également les conséquences de la construction du pont reliant la Mauritanie au Sénégal (axe Tanger – Bamako) qui va accroître de manière significative la fréquentation de ces deux communes et donc les besoins en services EHA qui y sont associés.

C'est dans ce cadre que la commune de Rosso a optée pour la réalisation d'un filtre planté pour le traitement des eaux de sorties de la dépositante des boues de vidanges. Ce dispositif innovant de traitement permettra de filtrer les eaux issues de la dépositante (jusque-là rejetées dans le fleuve) tout en permettant la réutilisation de cette eau pour les activités économiques de maraîchages qui se font en bordure du fleuve. La réalisation des filtres plantés a été réalisée avec l'appui de l'association filtre plante.

TRAITEMENT DES EAUX USÉES À PARTIR DE FILTRES PLANTÉS VÉGÉTAUX

Le filtre planté est un système de traitement écologique transformant les eaux usées en ressource valorisable. Avec une technologie adaptée au climat ouest-africain, les filtres plantés (FPV) offrent une solution durable, performante et économique pour les projets de traitement des eaux usées.

Le système repose sur des jardins filtrants qui transforment les eaux usées domestiques en ressource réutilisable notamment pour l'arrosage. Ces installations créent un espace paysager esthétique tout en assurant un assainissement écologique performant permettant l'économie d'eau.



Dispositif de filtre planté implanté à Bakel

L'ENTREPRISE FILTREPLANTE

FiltrePlante accompagne collectivités, entreprises et aménageurs dans la conception et la réalisation de systèmes d'assainissement écologique. Nos solutions sont adaptées aux contraintes techniques et réglementaires des infrastructures publiques.

 FiltrePlante

www.filtreplante.com

CONSTRUCTION D'UN ÉDICULE SANITAIRE EN ECO-MATERIAUX

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DE L'EXPÉRIENCE

L'activité a consisté à construire un bloc sanitaire en briques de terre comprimée dans une école élémentaire de Bakel pour améliorer l'accès à l'assainissement et répondre spécifiquement aux besoins des filles, limitant ainsi le décrochage scolaire. Cette construction s'est inscrite dans une démarche de formation sous la forme de chantier école visant à former des artisans locaux capables de proposer des solutions d'assainissement durables pour les acteurs du territoire. L'initiative permet ainsi de répondre à la demande locale en assainissement tout en introduisant un nouveau modèle constructif adapté aux enjeux climatiques.

SITUATION INITIALE / ENJEUX

À Bakel, 1/3 de la population demeure privé d'accès à l'assainissement. Cette problématique ne se limite pas aux ménages précaires des quartiers périphériques, elle touche également le milieu scolaire, en particulier les écoles élémentaires, notamment les filles. Pour répondre à cet enjeu à l'école 3 de Bakel, un bloc sanitaire en éco-matériaux (BTCS) a été construit. Le recours à ces matériaux s'inscrit dans une démarche cohérente avec l'approche GIRE que le programme MAVIL accompagne sur les collectivités de Bakel, Gouraye et Selibaby.

Le chantier-école initié au sein de l'école 3 a ainsi permis construire un édifice en BTC tout en formant une douzaine de manœuvres / techniciens locaux de la caractérisation des sols à la production de briques BTC, mais aussi à la maçonnerie BTC.

Le projet a permis d'impliquer les services techniques de l'éducation, de l'assainissement, de l'hygiène et

Temoignage d'acteur

NOM : **Moussa Sané**

FONCTION : **Directeur d'école à la retraite**

LOCALITÉ : **Bakel**

PROJET CONCERNÉ : **MAVIL / PAGIE**



le Centre de Formation Professionnel (CFP) de Bakel pour la réalisation du volet formation.

IMPACTS

>> Le bloc sanitaire de l'école 3 a amélioré les conditions d'apprentissage des élèves grâce à un meilleur accès à l'assainissement ;

>> Cette infrastructure a suscité un vif intérêt auprès de la population locale et des partenaires ;

>> Elle a permis de faire découvrir le potentiel de la terre et notamment des briques de terre comprimée stabilisée ;

>> La formation de 12 jeunes pour la duplication du projet.

Ce chantier a démontré la pertinence des solutions endogènes pour

l'adaptation aux changements climatiques à travers un nouveau paradigme constructif.

Inspirés par cette réalisation et accompagnés par l'équipe technique du Grdr, quelques particuliers ont lancé leurs propres constructions en BTC sur la commune de Bakel. Cette expérience a ainsi créé une dynamique locale autour de l'éco- construction.

FREINS / DIFFICULTÉS

Le projet a dû faire recours à l'intervention d'un maçon expérimenté exogène pour superviser la production des briques BTCS et former les maçons/artisans locaux durant la phase de construction en raison du manque de techniciens et d'artisans locaux formés à la technique d'éco-construction.



RÉALISATION DE FILTREPLANTE SUR LA DÉPOSANTE DES BOUES DE VIDANGE

Temoignage d'acteur

NOM : **Magaye Diagne**

FONCTION : **Agent Administratif,
SG du Comité Technique de suivi
des projets et Programmes**

LOCALITÉ : **Commune de Rosso Sénégal**

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DE L'EXPÉRIENCE

Dès le début du projet il fallait mettre en place un cadre de concertation communal ou tous les acteurs clés sont impliqués pour une prise en charge des préoccupations des populations. Pour lutter contre le dépotage anarchique la commune a réalisé une dépositrice des boues de vidange. Un système de filtre planté a été réalisé pour respecter les normes environnementales et lutter contre la pollution des eaux du fleuve.

SITUATION INITIALE / ENJEUX

La Commune de Rosso Sénégal avec une population de 22 299 habitants se situe au Nord du Sénégal à la frontière avec la Mauritanie. Les activités du trafic, combinées à celles des populations locales sont à l'origine d'un certain nombre de difficultés que connaît la ville dans le secteur de l'assainissement. Le déversement des eaux usées se faisait dans la nature avec un corolaire de conséquences absolument désastreuses : une dégradation de l'environnement, pollution de la nappe, mauvaise odeur et risque sur la santé des populations.

Pour solutionner le problème, la commune avec l'appui technique du Partenariat, a sollicité et obtenu successivement des financements des partenaires de la coopération décentralisée (Saint-Laurent Blangy), de l'Union Européenne et des agences l'eau pour réaliser des infrastructures adaptées pour la mise en place d'un service communal de collecte (tonne à lisier) et de gestion des boues de vidange (dépositrice communale). Ce projet a consisté à réhabiliter la station de boues de vidanges qui est composée de trois bassins de décantation en décantation elles sont



ensuite déversées vers le dispositif de filtre planté avant le rejet vers le fleuve. Dans le même temps la construction de blocs sanitaire dans les établissements scolaires, les lieux publics et les ménages a permis d'améliorer le taux d'accès à l'assainissement de l'ensemble de la population.

Pour atteindre les objectifs du projet, beaucoup d'acteurs concernés par la thématique de l'assainissement sont impliqués en plus des comités de gestion des écoles et le cadre de concertation. Il y a notamment le Service d'hygiène et les services techniques déconcentrés pour le suivi. Des séances de sensibilisation ont été réalisées auprès des populations avec le soutien des conseils de quartiers pour faire adhérer les populations au service de collecte des boues de vidange qui est un service payant mais

avec un tarif social pour les populations par rapport au tarifs pratiqués par les opérateurs privés.

Les recettes générées par le service permettent d'assurer le fonctionnement des services techniques municipaux.

IMPACTS

Les impacts de ce projet sont largement positifs parce ils luttent contre la pollution de la nappe phréatiques qui très proche dans la zone et contribue à la lutte contre la pollution des eaux du fleuve qui est une ressource pour les communautés. La mise en place de système d'assainissement permettant la réutilisation des eaux pour des activités de maraîchage se pratiquant dans la zone permet la réalisation de projet démonstratifs s'inscrivant dans une logique d'adaptation aux changements climatiques.

FREINS / DIFFICULTÉS

Les comportements des personnes inconscient sur les infrastructures en dérobant le matériel au niveau de la station. La commune a installé un gardien pour assurer la préservation des ouvrages. La difficulté avec l'adoption des changements de comportement des usagers qui utilisent toujours le curage manuel et le déversement anarchique des eaux usées dans la rue mais le phénomène tend à diminuer.



LA CONSTRUCTION EN BLOCS DE TERRE COMPRIMÉE (BTC)

La construction en BTC utilise des briques de terre crue stabilisées (généralement avec 5% de ciment) et pressées mécaniquement à l'aide d'une presse manuelle. Écologique, économique et durable, cette technique offre une excellente inertie thermique, réduisant le besoin de climatisation. C'est un matériau local idéal pour une construction rapide et durable.

Les avantages principaux de la construction en BTC sont :

>> **Écologique et Durable** : Faible empreinte carbone, matériaux locaux, et production nécessitant peu d'énergie ;

>> **Confort Thermique** : Excellente régulation de la température intérieure, garde la maison fraîche en été et chaude en hiver ;

>> **Robustesse et Coût** : Haute résistance à la compression, nécessitant peu d'entretien, avec un coût de gros œuvre potentiellement réduit ;

>> **Esthétique** : Aspect naturel, chaleureux et moderne.



Exemple de blocs sanitaires réalisés à Bakel



Production des briques de BTC sur un chantier

5.3.2 Assurer un transfert de compétences de part et d'autre des territoires et renforcer les compétences techniques des services communaux

Formation

Pour la mise en œuvre du volet formation les collectivités et les équipes projets ont collaboré avec les artisans maçons formateurs identifiés avec les partenaires locaux, ainsi que les inspections de l'éducation (IEF), les centres de formation professionnels (CFP), les comités de gestion des établissements (CGE) et les associations de parents d'élèves (APE).

La mise en place d'un dispositif de formation a permis de former des jeunes issus des deux territoires. L'objectif étant de pouvoir mettre à disposition des acteurs locaux des compétences nouvelles et des artisans locaux capables de diffuser les infrastructures EHA réalisées en éco-construction sur les deux territoires.

En parallèle des mesures d'accompagnement ont été proposées en direction des organes de gestions et notamment des formations des comités de gestion sur l'entretien et la maintenance des infrastructures et la sensibilisation des élèves sur les bonnes pratiques EHA en milieu scolaire.

Création et renforcement des services techniques municipaux

Sur la commune de Rosso Sénégal les services techniques municipaux ont été mis en place avec le soutien de l'ARD de Saint-Louis et des services techniques déconcentrés concernés (hydraulique, assainissement, hygiène...).

Le personnel des services techniques municipaux a été renforcé en capacités dans les domaines du nettoyage, de l'assainissement, de la collecte et du tri valorisation des déchets, dans la gestion des services municipaux (gestion administrative & financière) et dans l'entretien et la maintenance des infrastructures.

Le personnel municipal est rémunéré par la commune de Rosso. Pour faciliter sa prise en charge la commune à bénéficier d'un appui pour améliorer la collecte de la fiscalité locale avec l'appui du centre des services fiscaux de Richard Toll, et le service des impôts et domaines de Saint-Louis.

5.3.3 Le reboisement pour freiner l'érosion des berges, une activité à base communautaire transfrontalière

Dans les communes de Bakel, Gouraye et Selibaby, Rosso Sénégal, et Rosso Mauritanie la problématique de la lutte contre l'érosion des berges a été identifiée comme une priorité.

De part et d'autre du fleuve les berges se dégradent notamment sous l'effet des inondations et ruissellement des eaux de surfaces. Cette érosion diminue les surfaces de terre agricoles, entraîne les bonnes terres vers le fleuve et rendent instables les berges et donc l'accès au fleuve. Le sapement des berges diminue la protection des zones habitées pendant les périodes d'inondations.

Les initiatives en faveur de la lutte contre l'érosion des berges sont notamment portées par les élus locaux en lien avec les associations de jeunesse, les délégués et les chefs de quartiers, les associations de pêcheurs, le service des eaux & forêts. Elles s'inscrivent également dans les orientations portées par l'Agence de la Grande Muraille Verte (GMV) pour la lutte contre la désertification.



5.3.4 Les activités de sensibilisation EHA en milieu scolaire

Les activités de sensibilisation sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire constituent des activités communautaires phares menées conjointement sur les différents territoires. Elles constituent un volet important des activités menées conjointement sur les deux territoires car elles font appels aux mêmes enjeux et problématiques et les activités peuvent mener conjointement dans les établissements scolaires des deux territoires.

La sensibilisation des élèves est un axe important de la stratégie GIRE. Elle permet de sensibiliser les élèves sur les bonnes pratiques en matière d'EHA, de comprendre les liens entre l'accès à l'assainissement et la pollution des nappes phréatiques et des eaux de surface. L'accès à l'eau et à l'assainissement en milieu scolaire est un facteur de scolarisation, notamment chez les filles et contribue à l'amélioration du taux de fréquentations et des résultats scolaires. Acquérir les bons comportements à l'école permet de sensibiliser les parents sur le respect des règles EHA au sein des ménages.

Les activités menées s'appuient sur :

- >> 7. L'identification des besoins en EHA en milieu scolaire par la réalisation de diagnostic EHA au sein des écoles en lien avec les acteurs de l'éducation ;
- >> 8. La construction et la réhabilitation des infrastructures EHA dans les écoles pour une mise à niveau des infrastructures par la réalisation d'accès à l'eau potable et de bornes fontaines, les blocs sanitaires et systèmes d'assainissement adaptés ;
- >> 9. La formation du personnel enseignant pour l'utilisation des outils de sensibilisation EHA proposés ;
- >> 10. Le renforcement de capacités des comités de gestion sur l'entretien et la maintenance des infrastructures EHA ;
- >> 11. Des séances de sensibilisation des élèves avec la constitution de brigades d'hygiène au sein des écoles composées d'élèves et de personnels enseignants pour les activités de sensibilisation et le respect des bons comportements aux sein des établissements.

Les activités de sensibilisation EHA en milieu scolaire font appels à des méthodologies analogues qu'il est possible de développer sur les différents territoires. Dans le cadre du PAGIE phase 1, un diagnostic sur l'accès à l'eau potable et à l'assainissement a été réalisée avec les services

techniques de l'éducation (IEF) sénégalais et mauritaniens au niveau de toutes les écoles des 3 communes.

La réalisation du diagnostic des infrastructures EHA dans les écoles a permis de mieux cibler les besoins concrets de chaque établissement, faisant notamment ressortir que les écoles de Gouraye ne nécessitaient pas d'intervention particulière.

De ce fait, sur les 20 écoles initialement ciblées, seules 9 étaient dans une situation nécessitant une intervention. Cependant, les interventions à réaliser ont été plus importantes que prévues car les infrastructures étaient très dégradées.

Le diagnostic des infrastructures doit prévoir pour chaque établissement :

>> **12.** Garantir un accès pour les personnes handicapées ;

>> **13.** Le respect des normes établies par le Ministère de l'Education et notamment le nombre de box par élèves, la séparation des blocs garçons filles et le mur de pudeur ;

>> **14.** Mise en place de dispositif de Gestion de l'Hygiène Menstruelle dans les écoles pour lutter contre la déperdition scolaire des jeunes filles.

L'organisation d'ateliers de partage des outils de sensibilisation (boîte à image, livret de l'enseignant) avec les services de l'éducation, les enseignants et les services déconcentrés de l'hygiène et de l'assainissement ont été organisés. Ces ateliers ont permis de valider les outils de sensibilisation mis à disposition des enseignants et de leurs conformités avec les programmes éducatifs.

Des formations ont ensuite été organisées à destination des enseignants des deux territoires afin qu'ils maîtrisent les contenus des outils et puissent poursuivre les activités tout au long de l'année scolaire en lien avec les programmes éducatifs.

Des activités de sensibilisation EHA ont été mises en œuvre au sein des établissements scolaires avec pour objectifs d'accompagner les élèves au changement de comportement en matière d'EHA. Il s'agissait pour ces journées de sensibiliser les élèves sur les items suivants : la gestion de l'eau, son usage, les techniques de potabilisation, l'entretien des toilettes etc. À la suite des activités de sensibilisation.

Afin de maximiser les résultats et la pérennité de cette approche, il a été décidé d'opter pour une stratégie de formations de formateurs, les formateurs finaux étant les enseignants de chaque école. Cette formation en cascade des enseignants a permis à tous les membres des équipes pédagogiques de bien assimiler les outils de sensibilisation (ex : boîte à images) et de mener à bien ce travail. Pour assurer la durabilité et la fonctionnalité des ouvrages, la mise en place d'organes d'entretien demeure un impératif.

C'est ainsi que dans les différentes écoles ou ces séances de sensibilisation et d'animation ont été déroulées, les équipes pédagogiques et leurs élèves se sont organisés en brigades d'hygiène et ont défini ensemble les modalités de leur fonctionnement. Chaque école, suivant ses spécificités a pris les dispositions nécessaires pour fonctionnement effectif et correctes de ces organes. Les brigades d'hygiène installées sont également dotées en matériel d'hygiène.

L'implication du comité technique intercommunal et transfrontalier de suivi du projet et des acteurs publics déconcentrés (hygiène, environnement, IEF etc.) est un gage de pérennité du projet puisqu'il permet de partager les acquis et appuyer les formations et sensibilisations relatives à l'eau et à l'assainissement dans d'autres écoles.

La création d'outils de sensibilisation participe également à la viabilité des toilettes en permettant aux comités de gestion des écoles (CGE) de faire de l'école un lieu de promotion des bonnes pratiques d'hygiène et de planifier des interventions sur le long terme.

LA MOBILISATION DE L'ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES MOTEURS POUR LA PRÉPARATION DES PLANS DE REBOISEMENTS

Pour les activités de reboisement sur la zone de Bakel, Gouraye et Selibaby le Cadre de Concertation Transfrontalier a opté pour la mobilisation de l'association des personnes handicapées moteurs

de Bakel pour assurer le gainage des plants qui avaient été fournies par le Services des Eaux et Forêts.

Ce travail a été possible grâce à la cartographie d'acteurs qui avait

été réalisée au début du projet et qui a permis de proposer des activités inclusives ou l'ensemble des acteurs du territoire se sent responsabilisé dans la mise en œuvre des activités.

JOURNÉES DE SALUBRITÉ TRANSFRONTALIÈRES DE NETTOYAGE DES BERGES

Temoignage d'acteur

NOM : **Ibrahima Doro**

FONCTION : **2^{ème} adjoint au maire
de Gouraye**

LOCALITÉ : **Gouraye**

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DE L'EXPÉRIENCE

L'activité a consisté à organiser une journée de salubrité transfrontalière (clean day) visant à sensibiliser les ménages riverains du fleuve Sénégal à la pollution du fleuve par les déchets solides. Cette initiative a été portée par les organisations de la société civile (OSC) de la commune, qui ont assuré la mobilisation citoyenne et la coordination des équipes de collecte dans les quartiers bordant le fleuve Sénégal.



SITUATION INITIALE / ENJEUX

La problématique de la gestion des déchets solides constitue un enjeu majeur au sein de la commune de Gouraye. Outre l'équipe municipale qui s'active en ce sens, la ville ne dispose ni d'opérateurs ni d'une logistique pour la collecte des déchets. Conséquences, les dépotoirs sauvages se multiplient dans les terres comme sur les berges du fleuve. L'organisation de cette journée transfrontalière conjointe avec la commune voisine de Bakel, a permis de sensibiliser les ménages riverains du fleuve sur les bonnes pratiques en matière de gestion des déchets et par la même de collecter près de 30 tonnes de déchets solides au cours de cette journée. Pour sa réalisation des OSC locales ont été mobilisées avec l'appui des services techniques.

la problématique de l'assainissement des déchets solides. Par ailleurs, la sensibilisation sur la nécessité de garder le fleuve Sénégal propre, ressource vitale, s'est faite par cascade : dans un premier temps les jeunes ont été sensibilisés et dans un second, les ménages riverains du fleuve avec l'appui des jeunes mobilisés. Le cadre de vie a été amélioré et les berges du fleuve sont plus propre et la pollution des eaux du fleuve a diminué.

FREINS / DIFFICULTÉS

Les ressources matérielles disponibles pour cette journée ont en effet constitué une difficulté majeure durant la mise en œuvre de cette activité, mais cela n'a pas été un frein. Les solutions endogènes ont pu être trouvées pour pallier cette difficulté.

IMPACTS

D'un point de vue opérationnel, l'activité a permis de collecter près de 30 tonnes de déchets le long des berges à Gouraye et de mobiliser près d'une quarantaine de jeunes sur



LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

MANQUE DE PERSONNELS QUALIFIÉS SUR LES TECHNIQUES DE CONSTRUCTION EN BTC DANS LA ZONE

De nombreuses collectivités les formateurs étaient originaires de Dakar et de Saint-Louis. Les précédentes initiatives réalisées en BTC ont été réalisées à Saint-Louis par l'ONG Le Partenariat et sur Dakar et la Petite Côte avec l'entreprise ELEMENTERRE. Il existe des compétences en technique de construction en voûte nubienne grâce aux projets portés par les départements de Matam, Kanel et Podor mais peu en ce qui concerne les techniques de BTC. Il est donc important, comme cela a été fait à Bakel dans le cadre du PAGIE de privilégier la réalisation de chantiers écoles pour permettre de disposer de la main d'œuvre locale qualifiée en capacité de répliquer ces initiatives.

DIFFICULTÉS POUR ACCÉDER À LA TERRE DANS DES SITES AUTORISÉS

La plupart des prélèvements de terre se font de manière anarchique

dans des sites non autorisés. Cependant ces creusements augmentent l'érosion des sols pendant la période de la saison des pluies. Il est donc indispensable de se rapprocher du service des mines pour avoir accès aux carrières autorisées qui se situent souvent sur des sites éloignés et donc plus coûteux. Les collectivités locales partenaires peuvent également être responsabilisée dans l'identification des sites et faciliter les procédures.

LE MANQUE D'ESPACES DANS LES LIEUX PUBLICS

Souvent les sites des écoles ou des marchés sont assez exiguës ce qui rend difficile la réalisation de blocs sanitaires en éco-construction. Il est donc important cette donnée dans l'identification des établissements d'intervention.

UN TAUX IMPORTANT DE MORTALITÉ DES PLANTS LORS DES ACTIVITÉS DE REBOISEMENT

Il est nécessaire de bien évaluer les sites de reboisement avec les

services techniques et les acteurs locaux pour cibler les sites hors des zones de hautes eaux et privilégier les périodes d'étiages (basses eaux du fleuve) pour la réalisation des activités. Il est aussi pertinent au moment de la réalisation de ce genre d'activité de prévoir les modalités de suivi post-mis en terre. La sous-budgétisation sur les projets pour le suivi de ces plants constitue aussi un facteur d'échec de ce genre d'activité.

LA RESPONSABILISATION DES OSC DANS LES ACTIVITÉS DE SUIVI

Il est souvent difficile pour les OSC de s'engager dans la durée pour le suivi des sites de reboisement et la lutte contre le vagabondage des ruminants. La responsabilisation des services techniques locaux peut avoir un coût difficile à supporter par les collectivités et les projets. Un moyen de contournement est de davantage responsabiliser les populations riveraines (parrainage) avec un budget d'accompagnement au mois sur quelques mois. Cependant ces mesures d'accompagnement ne sont pas possible sur les sites isolés.



Bonnes pratiques

>> Les projets GIRE transfrontaliers peuvent contribuer à la promotion d'innovations contribuant à la résilience climatique des territoires.

>> Le transfert de compétences des initiatives innovantes auprès des artisans locaux des différents territoires est un facteur de renforcement de la résilience climatique des territoires.

>> L'architecture de terre, par ses avantages socio-économiques, thermiques et environnementaux est une alternative pour la réalisation d'infrastructures contribuant à l'atténuation des effets des changements climatiques. Les ouvrages en BTC ont une esthétique qui encourage la duplication des ouvrages auprès des autorités locales, favorisant ainsi leur duplication.

>> Pour assurer le transfert de compétence et contribuer à l'émergence de savoir-faire locaux les projets doivent proposer un volet formation des jeunes entrepreneurs avec l'implication du Centre de Formation Professionnel.

>> Promouvoir les activités de sensibilisation communautaires transfrontalières comme les activités de reboisement des berges, les journées collecte des déchets permettent la mobilisation conjointe des acteurs des deux territoires.

>> Proposer des parrainages par les habitants pour les arbres reboisés proches des zones d'habitation afin d'assurer la pérennité des actions engagées.

>> Appuyer la création et/ou le renforcement des services techniques municipaux permet de renforcer durablement les capacités de maîtrise d'ouvrage des collectivités. Il offre les conditions pour la pérennisation des actions engagées et le suivi de la qualité des services EHA aux habitants.

>> Le renforcement de la fiscalité et la mobilisation des ressources locales permet à la collectivité de mieux assurer les dépenses liées au fonctionnement et à la prise en charge des services EHA.

>> Responsabiliser les OSC dans la mise en œuvre des activités de sensibilisation des deux territoires favoriser les échanges et le partage d'expérience entre les acteurs.

>> Réaliser des blocs sanitaires séparés filles garçons et Intégrer la Gestion de l'Hygiène Menstruelle dans les activités de sensibilisation EHA et dans la construction des infrastructures sanitaires.

>> Renforcer les capacités des OSC, comité de gestion, associations d'usagers pour la mise en œuvre des actions de sensibilisation en veillant à respecter les approches genre.

>> Proposer des activités de sensibilisation EHA en milieu scolaire pour préparer les générations futures et les sensibiliser aux enjeux de la préservation du fleuve.

>> Intégrer l'accès pour les personnes handicapées et la GHM dans les infrastructures EHA.

The background is a solid light beige color. In the upper right quadrant, there is a large, stylized number '6' in a dark brown color. To the right of the '6' is a small dark brown dot. Behind these elements are several concentric, hand-drawn style circles in a light beige color, creating a ripple effect.

6.

**Lecons apprises &
recommandations**

ENJEUX PARTAGÉS PAR LES ACTEURS DU BFS

Les acteurs du bassin partagent les mêmes enjeux sur la préservation des ressources en eau et la lutte contre les pollutions sur le bassin du fleuve Sénégal. Qu'ils soient au Sénégal ou en Mauritanie les acteurs présents vivent les mêmes réalités et expriment le souhait de travailler ensemble pour la préservation des ressources en eau.

RESPONSABILISER LES COLLECTIVITÉS LOCALES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES INITIATIVES GIRE TRANSFRONTALIÈRES

Les collectivités territoriales sont au cœur des enjeux du BFS, acteurs de proximité au côté des populations elles maîtrisent les problématiques et constituent une échelle pertinente pour la mise en œuvre des projets GIRE. Elles contribuent à régler les conflits d'usages des différentes typologies d'acteurs, mobiliser les acteurs locaux, protéger l'environnement et rendre les territoires plus résilients.

DE NOMBREUX ENJEUX DE LA GIRE DÉPASSENT LA SEULE ÉCHELLE DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DOIVENT ÊTRE APPRÉHENDÉES À DES ÉCHELLES TRANSFRONTALIÈRES

Pour rendre plus efficace les initiatives en faveur de la GIRE il faut privilégier des approches transfrontalières. Les projets réalisés démontrent la faisabilité des projets et l'impact qu'ils ont sur les populations.

SOUTENIR L'ÉMERGENCE DES RÉSEAUX D'ACTEURS, IFS, RMBFS, RÉSEAUX DES DÉPARTEMENTS

Le soutien aux réseaux d'acteurs contribue à l'émergence de projets GIRE transfrontaliers portés par les collectivités territoriales avec le soutien des acteurs de développement présent sur les territoires. Ils permettent également de relayer les actions de plaidoyer auprès des autorités nationales et les agences de bassin comme l'OMVS.

SOUTENIR LES INITIATIVES POUR LES RENCONTRES ENTRE ACTEURS FAVORISANT LE PARTAGE D'EXPÉRIENCES ET LA MUTUALISATION DES INTERVENTIONS

Les rencontres et échanges d'acteurs sont l'occasion de partager des pratiques, apprendre à se connaître, avoir accès à des outils contribuant ainsi à l'émergence de projet et au renforcement des capacités de plaidoyer. La tenue d'atelier transfrontalier axé sur un partage d'expériences concrètes sert d'interface entre l'IFS et le niveau local et macro.

ACCOMPAGNER LE PLAIDOYER DES ACTEURS AUPRÈS DES AUTORITÉS NATIONALES ET SUPRA NATIONALES

Soutenir les initiatives des collectivités locales pour porter un plaidoyer auprès des acteurs nationaux et internationaux. Les rencontres d'échanges et ateliers organisés sur le BFS peuvent être l'occasion de soutenir les collectivités dans leurs stratégies de plaidoyer.

POURSUIVRE LA MISE À DISPOSITION D'OUTILS PRATIQUES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS GIRE SUR LE BFS

Pour répondre à la demande récurrente des collectivités pour leur permettre de structurer et mettre en œuvre des démarches GIRE adaptées à leurs réalités.

ENCOURAGER LES INITIATIVES PORTÉES PAR LES ACTEURS DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET LES DIASPORAS EN FAVEUR DE PROJETS GIRE TRANSFRONTALIERS

Les acteurs de coopération décentralisée et les diasporas sont à l'initiative de nombreux projets sur les territoires du BFS et peuvent contribuer à la mise en œuvre de projets GIRE transfrontaliers.

ENCOURAGER L'INSTALLATION DE CADRES DE CONCERTATION TRANSFRONTALIERS

Pour développer les échanges entre les collectivités. Les dispositifs transfrontaliers peuvent s'appuyer sur des initiatives culturelles (concert, événements...).

METTRE EN PLACE DES INITIATIVES SPÉCIFIQUES DE FINANCEMENTS POUR LES PROJETS GIRE TRANSFRONTALIERS

Les collectivités, et les partenaires au développement doivent poursuivre le plaidoyer auprès des États, des agences de bassin et des partenaires techniques et financiers pour la mise à disposition d'outils de financements spécifiques aux projets transfrontaliers.

POURSUIVRE LA RÉALISATION DE PROJETS CONCRETS POUR LES POPULATIONS

En faveur de l'amélioration des conditions d'accès à l'eau, à l'assainissement et la protection des ressources naturelles. Les projets impactant et visible par les populations contribuent à la mobilisation des acteurs locaux en faveur d'initiatives gestion intégrée des ressources en eau.

VULGARISER LES ORIENTATIONS DU SDAGE AUPRÈS DES ACTEURS DU BASSIN ET NOTAMMENT LES COLLECTIVITÉS LOCALES

En 2022 le SDAGE 2010 a été revu et porte désormais le nom de SDAGE 2050. Le SDAGE de l'OMVS doit être vulgarisé au niveau local afin de faciliter son appropriation au niveau territorial par les différentes typologies d'acteurs et notamment les collectivités territoriales. La vulgarisation du SDAGE permet : (i) Une appropriation territoriale par les collectivités, (ii) D'articuler les

documents de planifications locaux aux orientations du SDAGE, (iii) Une articulation entre les projets portés au niveau macro et le niveau local, (iv) Participe à la vulgarisation du SDAGE auprès des populations.

INCLURE LE VOLET TRANSFRONTALIER DANS LES DOCUMENTS LOCAUX DE PLANIFICATION ET VULGARISER LES OUTILS DE PLANIFICATION GIRE SUR LES TERRITOIRES

Il s'agit d'assurer une articulation entre les interventions au niveau macro et le niveau local (OMVS et programme nationaux transfrontaliers) en adaptant les outils de planification aux orientations proposées par les documents stratégiques transfrontaliers notamment les SDAGE, et les outils de planification GIRE proposées par les documents sectoriels nationaux.

FAVORISER ET ENCOURAGER LES INITIATIVES COMMUNAUTAIRES TRANSFRONTALIÈRES PORTÉES PAR LES ACTEURS DES DEUX TERRITOIRES

Les initiatives portées à la base par les organisations de société civile contribuent à l'amélioration du cadre de vie, à la protection des ressources naturelles et permettent de faire évoluer les comportements. Ils sont facteurs de solidarités et de promotion de la paix entre les acteurs des deux territoires.

DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION SUR LES ENJEUX DU FLEUVE ET LES ACTIVITÉS EHA EN MILIEU SCOLAIRE.

Pour sensibiliser les futures générations aux enjeux de demain, et améliorer les conditions de scolarisation à l'échelle des territoires.



Modalités de diffusion des résultats de la capitalisation

L'ensemble des participants ont reconnu l'importance de la diffusion des résultats de la capitalisation pour partager les résultats et inciter les collectivités du bassin à s'inscrire dans les mêmes dynamiques. Pour cela une série de recommandations ont été proposés par les acteurs présents :

PROPOSER DES FORMATS ACCESSIBLES ET POUVANT ÊTRE DIFFUSER LARGEMENT NOTAMMENT VIA LES RÉSEAUX SOCIAUX

Privilégier des formats vidéo en langue locale pour une large diffusion sur des supports numériques. La capitalisation sous des formats digitaux permet une facilité d'accès pour les populations via les réseaux sociaux. Les radios communautaires sont également largement écoutées sur le bassin du fleuve et peuvent constituer des supports pour la vulgarisation des principales recommandations.

ADAPTÉS LES RÉSULTATS DE LA CAPITALISATION POUR UNE LARGE DIFFUSION.

Privilégier des documents de synthèse, des fiches de capitalisation ou des plaquettes synthétiques qui mettent en avant les principaux résultats de la capitalisation. Ces supports peuvent être réalisés en différentes langues afin de faciliter leur compréhension par les acteurs des différents territoires. Le présent document de capitalisation fera ainsi l'objet de document de synthèse pour en faciliter la diffusion.

UTILISER LES PLATEFORMES DE COMMUNICATION DÉJÀ PRÉSENTE SUR LE BASSIN.

Des plateformes d'informations sont déjà présentes sur le bassin comme l'outil SAHEL LINK ou bien le site internet des agences de bassins comme l'OMVS, la SOGED... ou les sites des programmes nationaux transfrontaliers comme le PRDC-VFS.

S'APPUYER SUR LES ACTEURS NATIONAUX ET LES ORGANISATIONS FAITIÈRES.

La diffusion des résultats de la capitalisation peut être relayée par les acteurs nationaux comme le ministère des Collectivités locales, l'association des Élus locaux et les réseaux d'acteurs présents sur le BFS comme le Réseau des Maires ou les ententes inter départementales.

LE RÉSEAU DES ACTEURS DE L'INITIATIVES FLEUVE SÉNÉGAL ET DE SES PARTENAIRES.

La capitalisation doit être partagée avec les membres de l'Initiatives Fleuve Sénégal et ses principaux partenaires. Les agences de l'eau, le pS-Eau constituent également un acteur privilégié pour la diffusion des résultats des acquis de la capitalisation.

S'APPUYER SUR LES ATELIERS ET RENCONTRES D'ÉCHANGES SUR LE FLEUVE POUR VULGARISER LES RÉSULTATS DE LA CAPITALISATION.

Ces ateliers permettent de partager les documents avec les collectivités locales en plus des partenaires au développement et ainsi contribuer à une large diffusion auprès des collectivités territoriales et autres acteurs du BFS.



8.

Conclusion

Les ateliers de capitalisation des projets GIRE transfrontaliers mis en œuvre par le GRDR, Le Partenariat et les partenaires participants à l'Initiative Fleuve Sénégal, comme le pS-Eau, la SOGED ou l'ADOS ont permis de :

- Croiser les expériences entre acteurs et territoires du BFS afin d'en identifier les freins et par la même de dégager les perspectives de mutualisation de pratiques / méthodes ;
- Donner la parole aux acteurs locaux afin qu'ils témoignent de leurs expériences, des réussites et des défis auxquels ils ont été confrontés ;
- Identifier les défis et enjeux qu'ils rencontrent au quotidien dans leurs territoires pour contribuer à la préservation de la ressource en eau et la protection de leur environnement ;
- Inciter d'autres collectivités territoriales / partenaires à s'engager dans ce type d'initiatives pour générer des changements et influencer les politiques publiques.

>> 2. Quels dispositifs de gouvernance proposer pour la mise en œuvre de projets transfrontaliers multi acteurs notamment à travers l'exemple des Cadres de Concertation Transfrontaliers ?

>> 3. Comment mettre en œuvre des activités en faveur de l'amélioration des services d'accès à l'eau potable, à l'assainissement, l'amélioration du cadre de vie et la protection de l'environnement portées de manière conjointes sur les deux territoires par les acteurs locaux ?

Les ateliers ont permis d'alimenter le processus de capitalisation en cours pour la mise en œuvre de projets GIRE transfrontaliers sur le BFS qui a été initié dans le cadre des rencontres du fleuve organisée par l'Initiative Fleuve Sénégal avec le soutien de l'AEAG et du pS-Eau. Ils s'inscrivent en compléments du projet « Boîte à outils GIRE » animé par le pS-Eau et plusieurs partenaires, ONG, OMVS, collectivités... pour répondre à une demande récurrente des collectivités territoriales pour rendre opérationnel la mise en œuvre de la GIRE à l'échelle territoriale. L'objectif est de co-produire, avec les acteurs du bassin, une boîte à outils méthodologiques à destination des collectivités territoriales.

Toutes ces initiatives constituent des réponses concrètes aux enjeux de la mise en œuvre de projets centrées autour de la GIRE et s'appuyant sur des approches transfrontalières. Elles s'articulent et complète les projets portés par les états pour renforcer la résilience climatique des populations sur la vallée du fleuve Sénégal.

Ces projets visent à répondre aux besoins de base des populations, et s'inscrivent dans des approches permettant la préservation des ressources naturelles et une gestion durable des ressources en eau face aux enjeux des changements climatiques. Ils renforcent les liens entre les communautés de part et d'autre des rives du fleuve contribuant ainsi à l'émergence d'un contexte de paix et de promotion d'une citoyenneté engagée.

À travers ces ateliers trois domaines de capitalisation ont été particulièrement mis en avant :

>> 1. Comment faire émerger des projets GIRE transfrontaliers sur le BFS ? Quels sont les leviers à actionner ? les principales étapes et conditions critiques pour des projets concrets voient le jour ?

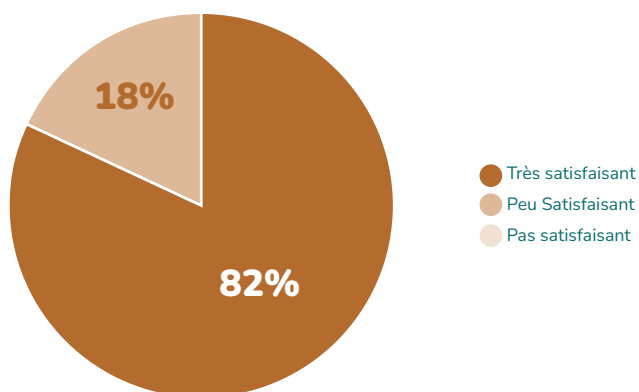
Les ateliers de capitalisation ont mis en avant l'importance de la diffusion et de la vulgarisation des résultats de ce processus de capitalisation et de la production d'outils à destination des collectivités locales afin qu'ils s'approprient les démarches et qu'ils soient eux même à l'initiative de projets GIRE transfrontaliers sur le BFS.

Les résultats de la capitalisation des projets et des boîtes à outils élaborées pourront être restituées aux acteurs notamment à l'occasion des prochaines rencontres prévues par les partenaires de l'Initiative Fleuve Sénégal prévus en 2026. Ces rencontres sont également l'occasion de porter le plaidoyer des collectivités territoriales pour une plus grande responsabilisation, et un soutien à la mise en œuvre de projet GIRE s'inscrivant dans des dynamiques transfrontalières.

Acteurs clés du développement local elles doivent être impliquées et responsabilisée pour une bonne gestion de la ressource, renforcer la gouvernance locale, participer au règlement des conflits d'usages sur les territoires et lutter ainsi plus efficacement face aux changements climatiques et rendre les territoires plus résilients.

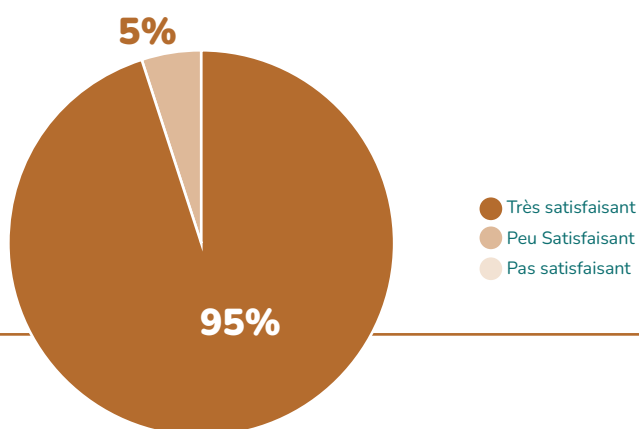
Questionnaire d'évaluation des ateliers

1 QUEL EST VOTRE NIVEAU DE SATISFACTION CONCERNANT LE DÉROULÉ DE L'ATELIER



82% des participants expriment une satisfaction sur le déroulement des ateliers. L'implication des équipes projets à travers le COPIL avec l'appui de l'équipe de consultant a permis de réaliser des ateliers d'une bonne qualité.

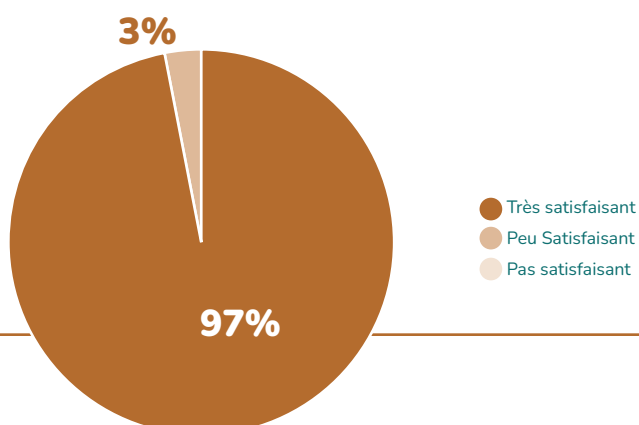
2 QUEL EST VOTRE NIVEAU DE SATISFACTION CONCERNANT LE CONTENU DE L'ATELIER



95% des participants se sont dit intéressés par le contenu des ateliers.

La mise en œuvre de projets GIRE transfrontaliers est une priorité pour les collectivités locales du bassin.

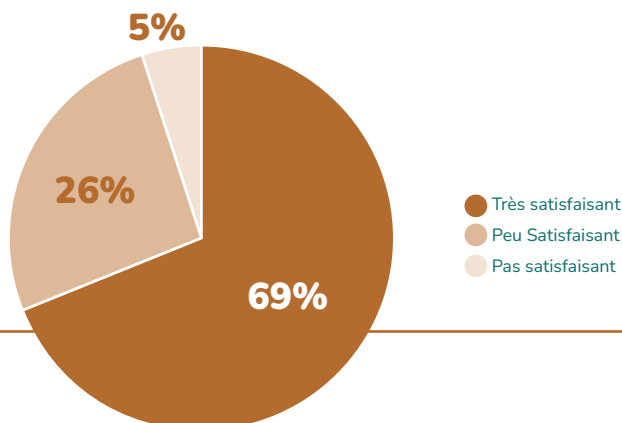
3 QUEL EST VOTRE NIVEAU DE SATISFACTION CONCERNANT L'ANIMATION PÉDAGOGIQUE DE L'ATELIER



La mise en place du Comité de pilotage appuyé par un consultant externe a permis préparer l'animation des ateliers dans de bonnes conditions.

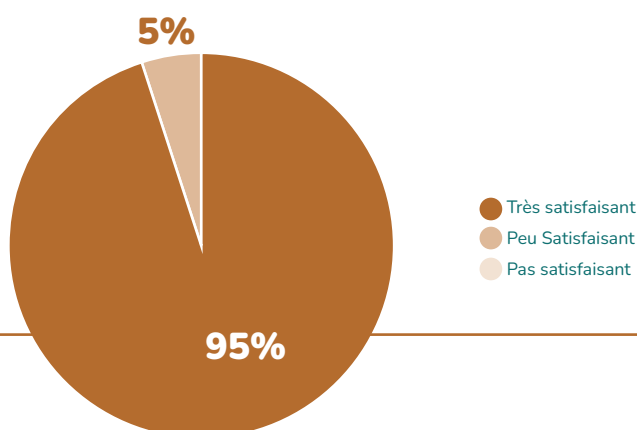
97% des participants se sont dit satisfait de l'animation pédagogique de l'atelier.

4 QUEL EST VOTRE NIVEAU DE SATISFACTION CONCERNANT LA LOGISTIQUE DE L'ATELIER



Les ateliers organisés à Ourossogui ont permis de placer les participants dans de bonnes conditions logistiques. 69% des participants se sont dit satisfaits et 5% pas du tout satisfait.

5 QUELLE EST VOTRE APPRECIATION DE L'ANIMATION DES GROUPES DE TRAVAIL



La mise en place du Comité de pilotage pour la préparation des ateliers et l'élaboration de termes de références appropriés par les équipes d'animateurs a permis de rendre les ateliers d'écritures dynamiques et pertinents pour 95% des participants

Qu'avez-vous retenu du processus de capitalisation ?



« Inclusif participatif et pratique »

« L'importance d'impliquer plus d'acteurs OSC administration etc... »

« Tous les éléments clés ont été évoqués »

« Les échanges ont été enrichissants »

« La capitalisation était axée en grande partie sur l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement en occultant les autres usages de l'eau (agriculture élevage énergie) »

« Le processus est inclusif et participatif. Les partages d'expériences ont permis aux acteurs de s'engager davantage dans la mise en place et la réalisation de projets transfrontaliers »

« Processus bien mené avec des échanges d'expériences acceptés de part et d'autre. Engagement de part et d'autre à expérimenter les expériences vécues ou entendues »

« La capitalisation c'est fait par les acteurs qui racontent leur propre histoire »

« La démarche, la nécessité d'agir ensemble face aux défis majeur, l'échange d'expérience la capitalisation permet de conserver et de valoriser les expériences afin d'améliorer les actions futures »

« L'atelier a été un vecteur important pour résumer les réussites, les manquements mais surtout les propositions »

« Ce fut un exercice d'auto-évaluation animé et basé sur l'initiative mise en œuvre avec l'approche transfrontalière, on capitalise et on s'enrichit »

« La capitalisation m'a permis de comprendre le projet mis en œuvre de part et d'autre entre les deux rives

(Sénégal et Mauritanie), cette approche nous permet de partager nos expériences vécues »

« C'est une activité de co-construction, l'opportunité de contribution est donnée à chaque participant, la mise en place et la fonctionnalité des cadres de concertation transfrontaliers constituent la pierre angulaire pour la réussite »

« C'est un processus qui permet d'analyser les points forts et faibles des activités du projet et d'en traduire en opportunités »

« Échanges fructueux dans la gestion des territoires, les défis relevés sont les contraintes liées à la mobilisation des acteurs en frontière »

Quelles sont vos recommandations pour la diffusion de la capitalisation auprès des autres acteurs du bassin du fleuve senegal ?



« Mettre la capitalisation sous les formats plus digital pour la population, partage du document final en ligne, faire l'atelier en trois jours pour que les participants puissent développer davantage »

« Utilisation de l'observatoire des villes qui est en cours d'être mis en œuvre »

« Il faut partager les documents avec les collectivités en plus des partenaires. Intensifier les rencontres pour à chaque fois penser à apporter des solutions à difficultés communes »

« Créer des groupes et privilégier les radio communautaires »

« En faire un bon document de capitalisation très opérationnel »

« Diffusion à tous les participants, partage sur les réseaux sociaux, aux partenaires techniques et financiers et à l'État du Sénégal et de la Mauritanie »

« Envoyer les conclusions aux autorités locales et administratives. Implication des populations des deux rives du fleuve »

« Pérenniser afin de permettre d'évaluer la pertinence d'un projet »

« Mettre en place des supports adaptés aux acteurs »

« Organiser des ateliers de partage et de restitution des résultats de la capitalisation dans les différentes villes concernées »

« Distribuer des documents de synthèse des résultats de la capitalisation aux acteurs des différentes villes, intégrer les langues locales dans la diffusion des résultats de la capitalisation »

« Prévoir des fiches de capitalisation par type d'acteurs (Élus STD ONG ARD CRD) »

« De faire une large diffusion auprès des collectivités territoriales et autres acteurs du BFS »

« Renforcer la collaboration avec les structures macro (OMVS,) pour profiter de leurs espaces, proposer des outils adaptés à nos différents cibles »

« Restitution auprès des cadres de concertation au bénéfice des populations, utilisation radios «communautaires et nationales »

« La mobilisation des leaders communautaires, la création de réseau d'acteurs pour faciliter des bonnes pratiques, la valorisation des témoignages »

« Il faut vulgariser les expériences ou la capitalisation dans les communes respectives au bénéfice des populations de la vallée »

« Informer les autorités administratives, les communes, les partenaires ainsi que les radios communautaires »

« Partager le rapport de capitalisation dans la base de données du PSEAU avec plus de 1 600 personnes qui s'intéresse aux activités du BFS, A consolider par des entretiens partiels avec les porteurs de projets et une mutualisation avec le programme du PSEAU »

« Mettre en place un dispositif de diffusion électronique pour le partage des résultats de capitalisation »

« Mettre en ligne cette capitalisation, diffuser la capitalisation au niveau des capitalisation, faire une restitution avec l'IFS »

« Partager les recommandations par mail à l'ensemble des participants, voir la possibilité de faire une restitution en ligne »

« Faire des rencontres avec les communes riveraines du fleuve Sénégal qui sont les plus touchées par la dégradation du fleuve et un besoin de la GIRE »

« Organiser des rencontres de partage en impliquant plusieurs acteurs (OSC, élus, délégués de quartier, les femmes, etc.) »

« Partage du rapport de l'atelier à toutes les collectivités du bassin du fleuve Sénégal, une transmission de l'information par les participants auprès de leurs structures respectives »

« Bien lire le document de capitalisation ; prendre des recommandations, monter des projets à appuyer pour trouver des financements afin de résoudre ou atténuer les enjeux communs que ces pays rencontrent »

« Mise à disposition de la documentation de l'atelier, encouragement à l'endroit des acteurs, pérennisation des acquis »

RAPPORT DE
SYNTHÈSE

Ateliers

de capitalisation et de partage d'expériences

sur la mise en œuvre de projets transfrontaliers
sur la GIRE sur le bassin du fleuve Sénégal

4 ET 5 FÉVRIER 2026

HÔTEL SOGUI, OUROSSOGUI (SÉNÉGAL)